

Aujourd'hui: Nuageux, éclaircies
possibilité d'une averse
vents de l'ouest de 30-60 km/h

Minimum 2° Maximum 12°
Demain: Nuageux, éclaircies

DETAILS PAGE A2

QUERIN
MAZDA

1530, boul. Chomedey
Chomedey, Laval 688-4787

Aujourd'hui



S3 BASEBALL
Les lanceurs Dave Stieb, des Blue Jays de Toronto, et Dave Stewart, des A's d'Oakland, s'affrontent dans le premier match de la série de championnat de l'Américaine.

B1 NOUVEAU-BRUNSWICK
En visite officielle de deux jours à Paris, le premier ministre Frank McKenna du Nouveau-Brunswick vante les mérites de sa province devant les industriels français.

B5 TÉLÉVISION
Devant le peu de succès de l'émission CTYVON, Radio-Canada décide d'en interrompre la production dans le but de realigner le concept et de modifier certains sketches.

D1 VIA
Apparemment plus confiant dans l'avenir d'Amtrak que dans celui de VIA, Ottawa prête à cette société américaine \$100 millions pour l'achat de wagons Bombardier.



C1 LA MODE
Le style particulier qu'offre la collection Oilly de Hollande confère à ces vêtements une allure toute en couleurs et en douceur, source de plaisir autant que de confort.

Les hôpitaux appliquent les sanctions

LILIANNE LACROIX et MARTHA GAGNON
Après une réunion de cinq heures hier, l'Association des hôpitaux du Québec décidait de recommander aux directions d'établissements d'appliquer, d'ici le 27 octobre, toutes les sanctions prévues à la Loi 160 envers les infirmières et les employés de

la CSN qui ont déclenché une grève illégale.
La rencontre à laquelle participaient une trentaine de représentants des établissements hospitaliers a permis de fixer le calendrier des mesures disciplinaires: on cesse immédiatement, si ce n'est déjà fait, de prélever les cotisations syndicales; les pénalités salariales (deux jours de salaire en moins par journée de grève) appa-

raîtront sur les chèques de paye du 12 et du 19 octobre, selon les établissements; enfin, les employés devraient être avisés le 27 octobre, par affichage ou par lettre, de leur perte d'ancienneté qui correspond, selon la loi, à un an par jour de grève.
«Nous voulions proposer une formule d'application cohérente, uniforme et équitable pour tout le monde», a déclaré Michel Clé-

roux, porte-parole de l'Association des hôpitaux. Le même scénario s'amorce d'ailleurs dans les centres d'accueil et les services sociaux.
La grogne s'amplifie
Du côté syndical, la grogne s'amplifie. Selon les dirigeants de la CSN, Monique Simard et Catherine Loumede, «on n'a pas l'intention de se laisser écraser».

Si les négociations continuent de piétiner, il est clair que l'on songe à enclencher à nouveau des moyens de pression qui, cette fois, n'iront peut-être pas jusqu'à la grève générale, même si on n'écarte pas cette possibilité.

VOIR SANCTIONS EN A 2
● A 4: La CEQ tient à son alliance avec la CSN

Quatre mois à la dérive sur un trimaran renversé

Agence France-Presse
WELLINGTON, Nouvelle-Zélande
Un Américain et trois Néozélandais, que l'on croyait morts, ont été retrouvés vivants, hier, dans l'île de la Grande-Barrière (dans le nord de la Nouvelle-Zélande) après avoir dérivé pendant quatre mois sur un trimaran renversé dans le Pacifique Sud, a annoncé la police à Wellington.
Leur bateau s'est échoué dimanche soir sur le rivage et l'un des naufragés a contacté hier matin le seul officier de police de l'île.
Après leur épreuve de 123 jours, les quatre hommes, âgés de 30 à 40 ans, sont apparus à la télévision, maigres et affaiblis, mais apparemment en forme. Ils ont déclaré qu'ils avaient survécu en mangeant des oiseaux de mer et des algues, en plus du stock de provisions restant à bord: des pommes, des kiwis, du riz moisi.

VOIR DERIVE EN A 2

Bowie, M. C. au Club Soda

ALAIN DE REPENTIGNY
Surprise! David Bowie a joué les maître de cérémonie, hier soir, au Club Soda. L'artiste s'est amené sur la scène pour présenter Adrian Belew et ses deux musiciens, pour un rappel qu'avait réclamé le public pendant près de dix minutes.
Le blond chanteur barbu a mentionné que Belew et ses acolytes venaient de donner le meilleur show qu'il ait vu depuis fort longtemps.
Sitôt le rappel terminé, Bowie s'est éclipsé par l'arrière du Club Soda pour prendre place dans une limousine. Hier après-midi, il avait avisé la directrice de tournée de Belew qu'il assisterait au spectacle. Il semble qu'il ait pris son avion privé pour venir à Montréal, expressément pour voir ce spectacle.
Rykodisc vient de lancer le premier coffret d'une série de disques de Bowie et ce dernier s'apprête à effectuer une tournée pour souligner l'événement. Belew a mentionné à des proches qu'il participerait bientôt à une très grosse tournée. La présence de Bowie au Club Soda semble indiquer que les deux musiciens feront bientôt équipe en spectacle.

UN COUSSIN D'AIR DANS UNE AUTO SUR DIX



La Cadillac de Jean-Pierre Roy, le relationniste des Expos, était équipée d'un coussin gonflable.

Un système onéreux qui en vaut le coût

SONIA SARFATI
«S ans ce coussin gonflable qui l'a empêché d'être projeté contre le volant et de percuter le tableau de bord, M. Roy aurait pu mourir dans l'accident. Chose certaine, ses blessures auraient été autrement plus sérieuses que celles qu'il a subies.»
Pour le caporal Guy Asselin,

de la Sûreté du Québec, c'est grâce au coussin d'air gonflable dont était équipée sa Cadillac que Jean-Pierre Roy, le relationniste des Expos, n'a souffert que de coupures superficielles à la suite du tragique accident d'automobile dans lequel il a été impliqué, le 20 septembre.
De tels coussins feront partie de l'équipement de base d'environ 10 p. cent des voitures et camionnettes 1990 qui seront

commercialisées au Canada à partir de ce mois-ci. Une augmentation substantielle puisque à peine 2 p. cent des véhicules 1989 sont munis de ce type de système de sécurité.
Ces chiffres sont les résultats encore préliminaires d'une étude que le CAA (Canadian Automobile Association, ou Club automobile canadien) aura complétée la semaine prochaine.

Selon les données actuellement compilées, il semble qu'il sera possible de faire installer un coussin d'air gonflable optionnel sur un second groupe de 10 p. cent des véhicules 1990. C'est deux fois plus que pour les voitures 1989.
L'étude du CAA démontre aussi que les compagnies japonaises ne semblent pas très intéressées par les coussins d'air, au-

VOIR COUSSIN EN A 2



Une voiture complètement démolie, mais des blessures superficielles grâce au coussin.

Sommaire

Annonces classées

immobilier..... D13 à D15, E2
marchandises..... E2
emplois..... E3, E4
automobiles..... E5
propositions d'affaires..... D7

Arts et spectacles

informations..... B4 à B8
horaires..... B7

Bandes dessinées..... E4
Bridge..... E5
Décès..... E6
Économie..... D1 à D12
Editorial..... B2
Êtes-vous observateur? D13
Feuilleton..... D15
Horoscope..... D14
La mode..... cahier C
Le monde..... cahier E
Mots croisés..... E3, S10
«Mot mystère»..... E2
Télévision..... B4, B5
Tribune libre..... B2

L'ambassade de RFA à Prague est débordée

d'après AFP et Reuter
BONN, Allemagne de l'Ouest
L'afflux de centaines de réfugiés est-allemands s'est poursuivi sans relâche, hier, dans les ambassades de RFA à Prague et Varsovie, au grand mécontentement de Berlin-Est qui accuse Bonn de «manquement à la parole donnée» et demande l'expulsion des nouveaux arrivants.
Après l'évacuation ce week-

Une armée de plus de 5 000 fonctionnaires percevra la TPS

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA
Une armée de 4900 à 5400 fonctionnaires fédéraux percevra la nouvelle taxe sur les produits et services (TPS), a fait savoir hier M. Otto Jelinek, ministre du Revenu.
Quelque 1 500 fonctionnaires s'occupent à l'heure actuelle de la taxe de vente des manufacturiers, qui sera remplacée à compter du

1^{er} janvier 1991 par la TPS. On prévoit donc l'embauche de 3 400 à 3 900 personnes.
Le ministre a expliqué cette arrivée massive de nouveaux fonctionnaires en disant que le nombre d'entreprises soumises à la taxe passera de 75 000 à 1,6 million.
Le coût total de la perception, y compris les salaires des nouveaux arrivants, est estimé à \$200 millions par année par le gouvernement.

Le ministre du Revenu se félicite que le nombre de percepteurs soit d'un par plus de 300 personnes taxées comparativement à un pour 250, selon le Fonds monétaire international (FMI), dans d'autres pays qui ont adopté l'équivalent de la TPS.
M. Jelinek a aussi expliqué que le nombre de fonctionnaires embauchés avait été déterminé en ayant à l'esprit le fait que ces personnes étaient la pour rendre ser-

VOIR TPS EN A 2

DU NOUVEAU CETTE ANNÉE!

MONTREAL-HAWAII
EN VOL DIRECT LE PARADIS
Le seul vol direct sans escale de Montréal incluant: avion, hôtel et transferts. À partir de

2 SEMAINES
999\$

Amenez vos enfants! Hôtel gratuit pour les enfants de moins de 17 ans. Faites votre réservation 90 jours avant le départ et économisez 300\$ par couple.

NOMBRE DE PLACES LIMITE

La beauté d'Hawaï à des prix toujours fait chavirer les esprits et les coeurs.

Hawaii Jours

Consultez la brochure disponible chez votre agent de voyages.

SUITE DE LA UNE

SANCTIONS

Les hôpitaux appliquent les sanctions

« Il y a cinquante façons de faire la grève », a expliqué Mme Loumede, présidente de la Fédération des affaires sociales...

Déjà, Mmes Simard et Loumede dégrèveraient fort mal que le Conseil du trésor coupe les salaires...

D'autre part, le porte-parole du Conseil du trésor, Jocelyn Dumas, a justifié la mesure en disant: « Le gouvernement ne peut cautionner une grève illégale... »

Selon le protocole de libération syndicale, les négociateurs syndicaux devaient toucher leur salaire régulier, en plus de conserver tous leurs droits...

Les syndiqués ne sont pas les seuls à vivre des tensions. Les dirigeants d'hôpitaux, eux aussi, trouvent pénible et déchirant d'avoir à s'embarquer dans la galère de la Loi 160...

« Ce n'est pas facile d'enlever de l'ancienneté à des infirmières qui ont tenu l'hôpital à bout de bras durant des années... »

De l'avis de certains, l'application des sanctions avait commencé à créer une compétition malsaine entre les hôpitaux.

Quant à l'avalanche possible de griefs qui viseraient à bloquer l'application de la Loi 160, l'Association des hôpitaux affirme que « la menace est indéniable... »

Dans certains syndicats, on élabore des stratégies pour amortir le choc des sanctions.



Le relationniste des Expos Jean-Pierre Roy, photographié ici cet été en compagnie de la mascotte Oura, aurait pu mourir dans l'accident de sa voiture...



Assis dans une Ford Tempo construite à Oakville, l'inspecteur Bob Martin, de la police régionale de Hamilton-Wentworth, ne peut s'empêcher de sursauter lorsqu'un coussin à air se gonfle brusquement devant lui.

L'Alliance des infirmières, on envisage la possibilité de réclamer aux membres le versement des cotisations syndicales sur une base volontaire.

A la Centrale des professionnels de la santé, on évalue les pertes à \$450 000 pour un seul jour de grève.

L'ancienneté demeure le point le plus délicat. A certains endroits, on songe à demander aux employés qui ne seraient pas touchés par les mesures...

Aux associations des centres d'accueil et des services sociaux, on estime que l'application des mesures pose moins de difficultés que dans les hôpitaux.

Le débat est beaucoup moins houleux à la FTQ, bien que l'attente tant attendue ne se soit toujours pas concrétisée.

COUSSIN

Un coussin d'air dans une auto sur dix cun de leurs modèles 1990 n'offrant ce système de sécurité.

Elle laisse de plus entrevoir une nouvelle tendance: l'apparition de coussins d'air sur des véhicules qui ne sont pas classés comme étant luxueux.

« Ford se lance également dans une croisade en faveur de ce système de sécurité qui fait partie de l'équipement standard de ses modèles 1990 de Lincoln, Taurus, Sable, Grand Marquis, LTD Crown Victoria et Mustang... »

Le Tempopaz et la Mustang, il sera optionnel.

Optionnel ou standard

Optionnel mais cher, la mise en place du système coûtant généralement entre \$1 500 et \$2 000.

Frais qui, par ailleurs, sont uniquement réclamés sur les Omni et Horizon vendues au Canada.

Ce règlement stipule que tous les véhicules fabriqués ou importés aux États-Unis devront être munis d'un coussin d'air gonflable ou d'une ceinture de sécurité automatique.

« Il y a, aux États-Unis, un mouvement en faveur des coussins d'air », déclare M. Lefrançois.

Ce n'est pas encore le cas au Canada et au Québec. En fait, malgré les souhaits de certains organismes tels l'Association des hôpitaux du Québec et la CAA...

« Nous ne possédons pas encore assez d'informations sur le rendement de ce système pour pouvoir l'imposer à tout le monde... »

M. Welbourne souligne cependant que Transport Canada appuie l'installation de coussins gonflables comme système complémentaire à la ceinture.

Celle-ci demeure d'ailleurs essentielle à la sécurité de l'automobiliste: elle le maintient en place (à quoi servirait un coussin se gonflant devant une personne qui n'est plus là?)

Une partie de la population se méfie de ce « nouveau » système de sécurité qui a commencé à être testé dans les années 50.

« Si le ballon se gonfle sans raison? S'il m'empêche de sortir de la voiture? S'il me blesse en se gonflant? », demande-t-on.

« Tout cela est fort peu probable, affirme Eric Lefrançois. Tout d'abord, pour que le ballon se gonfle, il faut que les capteurs placés sur l'auto captent un choc frontal qui survient à au moins 19 km/h... »

Si tel est le cas, un signal électrique est envoyé à l'explosif qui

se trouve, de même que le ballon de kevlar, dans le cœur du volant (du côté conducteur) ou dans le tableau de bord (du côté passager).

Selon Pierre Champoux, chef des opérations au centre d'essai des véhicules automobiles de Transport Canada, le tout se passe vite.

Mathématiquement parlant, il faut un huitième de seconde pour que la tête du chauffeur heurte le pare-brise.

Soulignons qu'une fois utilisé, le système doit être en partie remplacé. Chez le concessionnaire. Et à grands frais.

Quatre mois à la dérive sur un trimaran renversé

Des canettes de boissons et une très petite quantité d'eau.

Jim Nalepka, 38 ans, un Américain originaire de Minneapolis-St. Paul travaillant en Nouvelle-Zélande...

Des recherches aériennes, effectuées dans la zone d'où était parti leur dernier message radio, s'étaient avérées vaines...

Le skipper, qui avait conçu le trimaran pour des longs voyages, a expliqué qu'ils avaient été pris dans une tempête au bout de trois jours de traversée...

Les quatre hommes sont restés une journée enfermés à l'intérieur du bateau avant de pouvoir percer le fond de l'embarcation.

Dans la cabine arrière, il restait une zone sèche grande comme un lit de deux personnes...

Ils ont d'abord limité leur ration quotidienne à un fruit, trois cuillerées de riz et moins d'un décilitre de liquide par personne.

Durant leur calvaire, ils ont vu passer deux navires et deux bateaux à voile.

PRAGUE

L'ambassade de RFA à Prague est débordée

La police tchécoslovaque, qui avait totalement bloqué en début de soirée la rue menant à l'ambassade, a finalement levé ce barrage sous la pression de plusieurs centaines de manifestants...

Le découragement était perceptible parmi le personnel de la légation: « Si les arrivées continuent à ce rythme, il nous faudra de nouveaux trains de la liberté... »

Dans la journée, Bonn avait « vivement » protesté auprès de Prague après que la télévision ouest-allemande eut montré des policiers tchécoslovaques empêchant par la force des réfugiés d'escalader les grilles du jardin de l'ambassade.

A Varsovie, les réfugiés n'ont pas été inquiétés par la police et ont libre accès à l'ambassade.

Pour sa part, Berlin-Est a accusé Bonn d'avoir commis « un abus de confiance grossier », en ne prenant pas les mesures nécessaires pour éviter ce nouvel afflux dans ses légations.

« Si le ballon se gonfle sans raison? S'il m'empêche de sortir de la voiture? S'il me blesse en se gonflant? », demande-t-on.

« Tout cela est fort peu probable, affirme Eric Lefrançois. Tout d'abord, pour que le ballon se gonfle, il faut que les capteurs placés sur l'auto captent un choc frontal qui survient à au moins 19 km/h... »

Après avoir dérivé pendant quatre mois sur leur trimaran qu'une lame de fond avait fait chavirer, dans le Pacifique-Sud, quatre aventuriers que l'on croyait morts se sont échoués hier sur une île située au nord de la Nouvelle-Zélande...

nous n'expulsons personne », Bonn « n'a à aucun moment modifié sa position: tout Allemand qui veut vivre chez nous le peut... »

TPS

Une armée de plus de 5000 fonctionnaires percevra la TPS vice aux contribuables, particulièrement à la petite entreprise, et les aider à faire face à la TPS.

Il affirme également que le coût de \$200 millions pour la perception de la taxe doit être placé dans le contexte d'une « production potentielle » qui s'accroîtra éventuellement, selon la publicité gouvernementale, de \$9 milliards grâce à la réforme de la taxe de vente.

On sait que le Québec retirera moins de bénéfices à long terme que toutes les autres régions et qu'il sera plus durement touché par l'introduction de la nouvelle taxe.

La TPS permettra de récolter un minimum de \$24 milliards la première année et on prévoit que le gouvernement de Brian Mulroney en utilisera une partie pour réduire son déficit.

Selon M. Jelinek, l'embauché des fonctionnaires s'échelonne sur plusieurs années et une partie de ces emplois seront à temps partiel. L'estime de 3400 à 3900 personnes est l'équivalent du nombre d'emplois à temps plein et le total sera conséquemment plus élevé.

L'opposition libérale s'est dite d'avis hier que le nombre de nouveaux fonctionnaires est aussi élevé parce que la nouvelle taxe ne sera pas aussi simple à administrer que le gouvernement l'avait promis.

Déjà 50,7 p. cent des employés du ministère fédéral du Revenu travaillent en Ontario, selon la Commission de la fonction publique du Canada, et on peut s'attendre à ce qu'une vaste proportion des nouveaux fonctionnaires aient leurs bureaux dans la province voisine.

Le Conference Board du Canada a soutenu hier qu'une TPS de 7 p. cent procurerait les mêmes bénéfices économiques que le taux prévu de 9 p. cent.

La Quotidienne à trois chiffres 245 Tirage d'hier à quatre chiffres 6550

LA MÉTÉO Québec États-Unis les capitales Canada

40-2-01 Mardi 3 octobre 1989 La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E. 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter.

RENSEIGNEMENTS 285-7272 ABONNEMENT 285-6911 ANNONCES CLASSÉES Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111

Après avoir dérivé pendant quatre mois sur leur trimaran qu'une lame de fond avait fait chavirer, dans le Pacifique-Sud, quatre aventuriers que l'on croyait morts se sont échoués hier sur une île située au nord de la Nouvelle-Zélande... CENTRAIDE OBJECTIF: 22 MILLIONS DONNEZ IL N'Y A PAS D'AUTRE FAÇON D'AGIR

La coqueluche se répand dans l'ouest de Montréal

Le Regroupement des départements de santé communautaire (DSC) du Montréal métropolitain a signalé hier qu'une vingtaine de cas de coqueluche ont été rapportés dans l'ouest de l'île de Montréal, depuis juillet dernier.

Le nombre des cas de coqueluche apparus ces trois derniers mois est au moins deux fois plus élevé que l'ensemble des cas signalés entre janvier et juillet. Et bien que la coqueluche soit une maladie saisonnière, le nombre des cas déclarés dans l'ouest de l'île jusqu'à maintenant est au-dessus de la moyenne attendue.

L'âge des enfants touchés varie entre cinq mois et 10 ans, avec une moyenne de cinq ans. Dans le reste de l'île et à Laval, le nombre des cas est comparable à l'an dernier, jusqu'à maintenant. Toutefois, le regroupement des DSC redoute que l'écllosion de la coqueluche se répande au-delà de l'ouest de Montréal, cette maladie étant particulièrement contagieuse.

La coqueluche se manifeste habituellement par des quintes de toux violentes, souvent suivies par un «chant du coq». La toux, très incommode, peut durer jusqu'à deux mois.

Chez les enfants âgés de moins d'un an, et surtout de moins de six mois, la coqueluche peut être dangereuse. Parfois, il en résulte une hospitalisation et des complications comme des pneumonies, des convulsions ou une encéphalopathie.

Le taux de mortalité varie entre deux et cinq par 1000 cas.

Comme il est possible de prévenir la coqueluche par la vaccination, le regroupement des DSC recommande que le statut vaccinal de tous les enfants âgés de moins de sept ans soit vérifié pour s'assurer qu'ils sont adéquatement protégés.

Par ailleurs, toute personne présentant les symptômes décrits ci-haut devrait être examinée par un médecin pour que lui soit prescrits les médicaments appropriés, ainsi qu'aux membres de son entourage immédiat, le cas échéant.

Métro paralysé par deux jeunes «faux braqueurs»

GILLES ST-JEAN

La circulation a été perturbée pendant une trentaine de minutes en pleine heure de pointe hier, sur la ligne numéro un du Métro de Montréal, parce que deux adolescents s'étaient amusés à braquer un revolver-jouet sur les passagers du wagon où ils prenaient place, à la station Verdun.

L'affaire a commencé vers 17 h 15, selon un passager, M. Claude Dion, de Longueuil.

«J'allais monter dans le train en direction de Montréal quand j'ai vu une femme sortir en courant du wagon de tête; elle avait peur. Il y avait des policiers de la CUM sur le quai et ils ont dit à tout le monde de remonter à la surface», a-t-il raconté.

«Les passagers se sont fait braquer une arme sur eux par deux adolescents, a expliqué pour sa part le lieutenant Pierre Germain, chargé de relève au poste 22 à Verdun. Nous avons jugé plus prudent de faire évacuer la station pendant que nous les cherchions.»

En fait, la circulation souterraine a été paralysée entre les stations Angrignon et Lionel-Groulx, jusqu'à 17 h 45 environ.

Selon un responsable de la STCUM rencontré à l'extérieur de la station Verdun, au moins 10000 voyageurs ont été affectés. D'après lui, en effet, il passe un train aux trois minutes à cette heure-là sur la ligne numéro un et ceux en provenance du centre-ville transportent facilement 1000 personnes chacun.

Les deux jeunes âgés de 14 et 15 ans ont été arrêtés et devraient comparaître devant le Tribunal de la jeunesse.

Des vandales taillent les pneus de 79 véhicules d'Hydro-Québec, rue Jarry

BRUNO BISSON

La moitié de la flotte de véhicules d'Hydro-Québec de la région est de Montréal a été immobilisée toute la journée, hier, après que des vandales eurent crevé pas moins de 262 pneus de 79 automobiles, camionnettes et camions d'entretien, dans la nuit de dimanche à lundi.

Cet acte de vandalisme a été découvert par les employés du bureau de secteur sis au 7800, est, rue Jarry, au moment où ils commençaient leur quart de travail, hier matin. Les employés qui devaient utiliser un de ces véhicules ont été renvoyés chez eux à 10h, sans salaire pour cette journée de travail perdue.

Il s'agit du deuxième acte de vandalisme à survenir à ce bureau d'Hydro-Québec, responsable du service à la clientèle pour le secteur qui s'étend de la rue Iberville jusqu'à la pointe est de l'île de Montréal. Le 21 septembre, deux câbles téléphoniques y avaient été sectionnés. Par ailleurs, les pneus de deux autres véhicules d'Hydro ont aussi été crevés au bureau du 3200, Côte-Vertu, à Saint-Laurent, au nord de Montréal.

La réparation des crevaisons, entreprise hier matin, se poursuivait toujours en fin d'après-midi. Les dommages sont évalués à environ \$30000. Ces véhicules sont utilisés pour le relevé des compteurs, l'inspection et l'entretien du réseau d'électricité souterrain.

Sur la rue Jarry, les vandales se sont surtout attaqués aux automobiles et camionnettes stationnées derrière les bureaux administratifs, le long d'une simple clôture de grillage de deux mètres de haut, facile à escalader. Plusieurs des véhicules avaient les quatre pneus crevés. Ils se sont ensuite attaqués aux camions, taillant le flanc des pneus, plus faciles à déchirer.



Les changeurs de pneus étaient affairés hier chez Hydro-Québec.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Le service de protection d'Hydro-Québec estime que les méfaits ont été commis entre 22h, dimanche, et 4h, lundi matin. La surveillance des lieux n'est assurée que par une ronde régulière des gardiens d'Hydro. Aucun surveillant n'est assigné en permanence aux stationnements des bureaux de secteur.

Ces actes de vandalisme surviennent au moment où les négociations entre Hydro-Québec et ses techniciens et employés de bureaux et de métiers, s'enlisent de plus en plus.

Hydro-Québec n'a d'ailleurs pas hésité à relier les actes de vandalisme aux négociations en cours, dans un communiqué émis hier: «Hydro-Québec déplore de tels incidents qui surviennent en période de renouvellement de convention collective avec ses syndicats de métiers, bureaux et

de techniciens alors que plusieurs moyens de pression ralentissent les activités devant garantir la qualité du service aux clients».

Par ailleurs, le Conseil des services essentiels a ordonné hier aux employés de métiers de la centrale Manic 5 Puissance additionnelle (P.A.) de faire des heures supplémentaires selon la pratique en vigueur, aux termes de la convention collective.

Le Conseil a ainsi donné raison à Hydro-Québec qui demandait de mettre fin aux moyens de pression de ces employés. Le Conseil a estimé que la preuve présentée par Hydro-Québec démontrait que les salariés de Manic 5 P.A. «avaient cessé de se sentir visés par l'ordonnance rendue le 11 juillet», et qui les obligeait à faire des heures supplémentaires.

Selon le Conseil, le conflit de

travail qui affecte le chantier de Manic 5 P.A. a entraîné un retard considérable dans la mise en service de trois des quatre groupes de cette centrale de 1100 mégawatts. L'échéancier prévoit la fin des travaux et une mise en opération le 15 décembre prochain et un seul des quatre groupes a pu être terminé jusqu'à présent.

Hydro-Québec a fait valoir, le 26 septembre dernier, que les moyens de pression des employés de métier pourraient priver de la capacité de production requise pour rencontrer la forte demande en électricité, l'hiver prochain, aux heures de pointe.

Rappelons que les 14000 employés de bureaux et de métiers et les techniques d'Hydro ont entrepris des moyens de pression depuis le 18 mai dernier et qu'une grève générale de 24 heures est prévue pour le 11 octobre.

Des chercheurs montréalais sont dans la course au remplacement du sang humain

CAROLE THIBAUDEAU

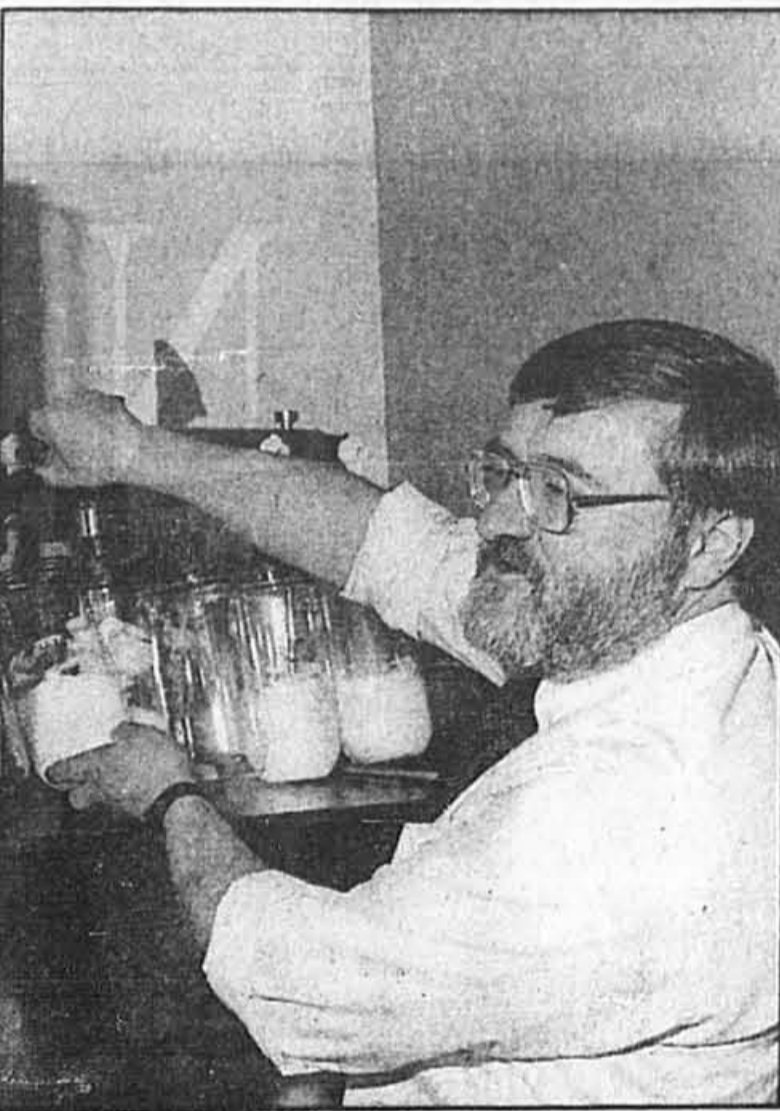
La course est serrée entre les différents scientifiques qui cherchent un substitut au sang humain. Si les chercheurs de Boston sont en avance avec leur sang de vache administré aux humains, ceux de Montréal ripostent en nous promettant un sang synthétique d'ici trois ans.

La solution des chercheurs montréalais est simple: recycler du vieux sang pour en faire du neuf. Le sang synthétique a l'avantage de ne pas avoir de groupe: tout le monde peut être receveur, qu'il soit du groupe A, B, AB ou O.

Le sang est une denrée rare, maintenant que la Croix-Rouge passe au peigne fin les échantillons afin d'éviter la transmission du sida. En cas de cataclysme ou simplement de pénurie de sang frais, il serait inestimable de pouvoir compter sur un apport de sang artificiel.

La Croix-Rouge ne peut pas conserver le sang humain plus de 30 jours. Dépassé ce stade, les globules rouges se dégradent et risquent d'être considérés comme des corps étrangers par le système immunitaire.

Serge Saint-Pierre, directeur du laboratoire de synthèse des lipides à l'INRS-santé, a décidé de récupérer ce sang périmé et de recycler l'hémoglobine qu'il contient pour fabriquer des «simili globules rouges» tout neufs. Dans son laboratoire de Pointe-Claire, il lave le vieux sang, en extrait l'hémoglobine, la purifie et l'encap-



Le chimiste Serge Saint-Pierre dans son laboratoire de Pointe-Claire.

PHOTO RENE PICARD, LA PRESSE

sule dans une membrane synthétique. Cette très petite capsule contenant de l'hémoglobine joue le rôle du globule rouge.

L'hémoglobine est cette substance qui donne au sang sa couleur rouge. C'est elle qui véhicule l'oxygène vers les tissus et qui rapporte le CO₂ pour l'éliminer par les poumons.

Les globules rouges, qui mesurent un millième de millimètre de diamètre, sont bourrés de cette fameuse hémoglobine. Pour remplacer le sang et restaurer l'oxygénation, il suffit d'injecter dans les veines du patient un mélange d'eau saline et de simili globules rouges. Les autres produits sanguins, hormones, globules blancs, facteurs de coagulation, se régénèrent peu à peu, d'eux-mêmes.

Ces micro-capsules ne sont cependant pas encore au point. «On n'a pas encore réussi à faire une membrane qui possède toutes les qualités requises, confie Serge Saint-Pierre. La capsule destinée à véhiculer l'hémoglobine doit laisser passer l'oxygène et le CO₂. Elle doit également résister aux nombreux chocs mécaniques que subit le globule projeté du cœur à l'artère, de l'artère aux vaisseaux sanguins et des vaisseaux aux veines.»

«La technologie de l'encapsulation de l'hémoglobine a à peine cinq ans, précise Serge Saint-Pierre. De nombreux laboratoires dans le monde tentent de la mettre au point. Ici à l'INRS, nous pensons pouvoir réussir d'ici trois ans, et alors commencer les tests chez l'humain.»

Le présumé complice de Michel de la Boissière devra répondre à des accusations de vol et recel

PIERRE BELLEMARE

Jean Bergeron, 21 ans, présumé complice de Michel de la Boissière dans l'assassinat des parents adoptifs de celui-ci, drame survenu le 29 janvier à Boucherville, subira son enquête préliminaire le 15 novembre à Longueuil, pour répondre à des accusations de vol et recel de tableaux.

Représenté par Me Serge Ménard, le jeune Bergeron a été libéré, le 29 mai, d'une double accusation de meurtre au premier degré du couple de la Boissière, en raison d'une absence de preuve.

Michel, fils adoptif des victimes, a cependant été condamné à la prison à perpétuité par le juge Jean-Guy Boillard, le 11 septembre, après avoir admis devant le tribunal

qu'il avait tué Gaston et Alberte de la Boissière, âgés de 59 et 57 ans.

De la Boissière, maintenant âgé de 22 ans, devra purger une peine d'emprisonnement ferme de 15 ans, avant d'avoir droit à une libération conditionnelle. Pour cette raison, le procureur de la Couronne, Me Jacques Pothier, a suggéré hier au juge Rhéal Brunet de retirer les accusations de vol et recel de tableaux contre de la Boissière, un crime commis juste avant la tragédie de Boucherville.

«Il serait inutile de maintenir ces plaintes contre de la Boissière, qui a déjà été condamné à la prison à perpétuité», a soumis Me Pothier devant le juge Brunet, qui a ainsi accepté de libérer le jeune de la Boissière de ces accusations.

Mais les accusations de vol et recel de tableaux pèsent toujours contre Bergeron, qui pourrait éventuellement être accusé à nou-

veau de double meurtre — au même titre que de la Boissière — si celui-ci se résigne à témoigner, s'il y a lieu, contre son ami d'infortune.

Car Bergeron a pu être libéré d'une double accusation de complot pour meurtre et de meurtre au premier degré, parce que de la Boissière aurait refusé de collaborer avec la Couronne, qui a nécessairement besoin du témoignage du jeune de la Boissière pour revenir à la charge contre Bergeron.

Me Pothier confiait hier qu'en tout temps, il peut porter des accusations de meurtre contre Bergeron. «Il n'a été libéré que ces accusations, non pas acquitté», dit-il. C'est donc dire que le sort de Bergeron repose entre les mains de son camarade de la Boissière, qui représente le seul témoin sur lequel pourrait s'appuyer la Couronne pour accuser Bergeron de double meurtre.

L'adolescent flagellé raconte son histoire

Le jeune fugueur se prostituait

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
JOLIETTE

Au Palais de justice de Joliette, hier matin, un prostitué de 13 ans est venu raconter ses deux jours de supplice et de tendresse avec un client âgé de 37 ans.

L'identité de l'adolescent, non plus que celle de son présumé agresseur ne peuvent être publiées en vertu d'une ordonnance de non publication émise par le juge André Joly, de la Chambre criminelle de la Cour du Québec, devant lequel le garçon comparait. L'avocat de la défense, Me André Melançon, a déclaré que lorsque l'adolescent avait sollicité l'homme dans le Village gai de Montréal, il était en fugue du domicile de ses parents.

Et, depuis l'incident, il s'est enfui deux autres fois de chez ses parents pour s'adonner à la prostitution. Mais depuis deux semaines, il est gardé dans un centre d'accueil.

Devant le juge Joly, l'adolescent a répondu aux questions de Me Alain Manseau, représentant du ministère public.

Il a raconté que le 12 août dernier, il s'est approché de l'homme pour le solliciter. Le prix demandé et offert était de \$40. Puis, les deux ont pris place dans l'automobile du client.

Le client a pris la direction de l'autoroute 40 jusqu'à un petit chemin à l'entrée d'un bois. L'homme a montré une étoile à l'adolescent, lui disant qu'il était de la police.

Le jeune témoin raconte qu'à ce moment-là, il a dit qu'il était en fugue de chez ses parents. Puis, le client aurait précisé qu'il ne le conduirait pas au poste s'il était gentil. Le client lui a demandé de se dévêtir et lui a enroulé une corde autour du corps. Les deux auraient ensuite eu une relation sexuelle.

Quelques minutes plus tard, le jeune prostitué aurait été attaché à un arbre et l'homme l'aurait fouetté. Puis, apprenant que sa victime n'était âgée que de 13 ans, l'agresseur aurait eu des remords d'avoir agi de la sorte envers un enfant. Le garçon, toujours selon son témoignage, a par la suite été invité à prendre huit ou neuf pilules et il est presque tombé endormi dans l'auto.

Il avait faim. L'homme l'a amené dans un MacDonald. Mais après trois bouffées, l'adolescent s'est endormi.

En chaloque

Il s'est retourné chez son client, et il y a eu d'autres relations sexuelles. Puis, l'homme lui a montré certains objets, dont sa carte de détenu.

Ils sont ensuite allés faire un tour de chaloque. L'embarcation était mue par un moteur de 20 forces. De retour chez l'homme, autres relations sexuelles.

L'adolescent a plus tard été conduit au terminus d'autobus. Son agresseur, a-t-il dit au juge, lui a payé son passage et lui a remis \$40.

De retour à Montréal, l'adolescent a montré les marques qu'il avait sur le corps à un copain qui lui a suggéré d'alerter la police. L'enquête de l'agent François Bellemare, de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec, a conduit à l'arrestation du présumé agresseur quelques jours plus tard. Me Manseau a produit une liasse de photos relatives à cette triste histoire.

Le suspect, qui est incarcéré, subira son procès le 9 novembre, pour une série d'accusations relatives à la séquestration, à des agressions sexuelles graves et à la personnification d'un policier. Il est possible d'une peine de prison à perpétuité.

VENEZ FAIRE UN SAUT!

ONTARIO
Irresistible!

POUR RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES, APPELER 1-800-268-3736

Les négociations avec les fonctionnaires font de grands progrès

GILLES NORMAND
du Bureau de La Presse
QUÉBEC

Les négociations entre le gouvernement et ses fonctionnaires ont marqué un progrès considérable depuis le début du sprint amorcé samedi, au point que presque tout le contenu normatif est devenu acceptable aux deux parties.

C'est ce qu'a annoncé le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ), Jean-Louis Harguindeguy, hier soir, indiquant que la conclusion d'une entente de principe globale lui paraissait possible pour la fin de la journée, aujourd'hui.

La substantielle question des salaires continue toutefois d'être au centre des points qui demeurent en litige, mais tout indique qu'on se dirige plus ou moins vers une réplique du modèle salarial obtenu par les infirmières de la FIIQ. Ainsi, le syndicat a demandé un montant forfaitaire de nature à bonifier l'offre salariale de 4 p. cent, à laquelle le Conseil du trésor se tient résolument accroché pour l'année 1989. Les représentants patronaux ont accepté d'étudier cette proposition.

L'harmonisation salariale — qu'on appelle «équité» dans d'autres syndicats — fait toujours l'objet de discussions, sur la base d'une contre-proposition soumise par le SFPQ. Ainsi, on tente d'établir les modalités d'une disposition selon laquelle toutes les classes d'emploi de la fonction publi-



Jean-Louis Harguindeguy

que feraient l'objet d'une étude et d'une réévaluation, dont la responsabilité serait confiée à un comité. Les conclusions d'une telle étude seraient rétroactives au 1^{er} janvier 1990.

La sous-traitance reste toutefois un problème épineux, vis-à-vis lequel la démarche patronale ne satisfait pas le syndicat. Selon M. Harguindeguy, le gouvernement serait prêt à reconduire, rétroactivement au 1^{er} juillet 89, certaines dispositions de la loi 31, plus particulièrement celles qui rendent la retraite possible à 62 ans, après 10 années de service.

Entre-temps, le SFPQ, qui regroupe plus de 43 000 fonctionnaires, dont 20 000 dans la région de Québec et 10 000 à Montréal, a reporté aux 12 et 13 octobre la réunion de son conseil des négociations, une instance syndicale élargie d'où pouvait provenir un mandat de grève.

La présidente de la CEQ plaide pour le maintien de l'alliance avec la CSN

BRUNO BISSON

La présidente de la CEQ, Mme Lorraine Pagé, a ouvert hier la rencontre intersectorielle des 500 délégués de la centrale en insistant sur la nécessité de maintenir son alliance avec la CSN dans les présentes négociations avec le gouvernement.

Tout en rejetant l'hypothèse que cette alliance soit source de tensions à l'intérieur de la CEQ, Mme Pagé a reconnu qu'elle a eu pour résultat, jusqu'à maintenant, de mettre l'accent sur le secteur de la santé, alors que les syndiqués de ce secteur ne représentent que 10 p. cent des effectifs de la CEQ (13 000 syndiqués sur 130 000).

Toutefois, Mme Pagé a souligné hier à La Presse que c'est le poids de cette alliance, représentant 75 p. cent des syndiqués du secteur public, qui a forcé le gouvernement à déposer des offres salariales pour les deuxième et troisième années de la convention, ainsi que sur l'équité salariale.

Mme Pagé a toutefois insisté sur le fait que «personne en nos rangs n'a mandaté la CSN pour

négocier les conditions de salaire, d'équité et de retraite qui concernent les membres de la CEQ», affirmant ainsi avec force que la CEQ n'est pas à la remorque de la CSN dans cette négociation.

Avant le début des travaux de l'«intersectorielle», Mme Pagé a rappelé aux délégués que si des progrès ont été enregistrés en septembre sur les salaires, la question de l'équité et le plan de retraite (touchant également la CSN et la CEQ) les questions débattues au niveau sectoriel (enseignants, personnel de soutien, professionnels de l'éducation ou de la santé) n'ont aucunement progressé.

Mme Pagé l'a attribué en partie au président du Conseil du trésor, M. Daniel Johnson, à qui elle reproche de vouloir régler les négociations grâce à des augmentations de salaires et à des offres sur l'équité.

«Il a décidé d'occulter toute la question de la qualité des services, a déclaré Mme Pagé à La Presse, parce qu'il ne sait pas quoi répondre en public quand on lui dit que c'est insensé qu'un professeur enseigne à 250 enfants dans la même semaine, au primaire. Il



Lorraine Pagé

ne sait pas quoi répondre quand on demande que le personnel malade soit remplacé dans les hôpitaux parce que ce sont les bénéficiaires qui souffrent de leur absence.»

Mais Mme Pagé a également été sévère envers les fédérations patronales (commissions scoli-

res, association des hôpitaux et autres) qui, selon elle, invoquent leur droit de grève pour empêcher tout déblocage aux différentes tables sectorielles.

Les délégués étudieront d'ailleurs aujourd'hui une série de moyens de pression allant de la grève du zèle, au retrait de disponibilité, en passant par le refus de faire du temps supplémentaire et des manifestations locales. Ces moyens de pression, qui pourraient débiter dès demain, visent directement ces associations patronales et devraient s'appliquer localement.

Quant à une reprise de la grève générale, elle est pour le moment exclue, du moins jusqu'à la fin octobre, pour évaluer la progression des négociations, globales et sectorielles. Les instances seront convoquées le 21 octobre afin de réévaluer la situation et pourraient, le cas échéant, demander des mandats de grève entre les 23 et 30 octobre.

Mme Pagé a toutefois répété que ces échéances pourraient être rapprochées en cas d'échec complet des négociations.

Loto-Québec		Résultats				
Banco						
Tirage du 89-10-02						
	3	5	8	15	17	
	18	19	22	24	26	
	27	31	37	39	45	
PROCHAIN TIRAGE: 89-10-04	47	54	61	63	70	
Lot	Lot	Lot	Lot	Lot	Lot	Lot
Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)	Catégorie (mise de 1\$)
10/10 200 000 \$	8/8 25 000 \$	6/6 1 000 \$				
9/10 5 000 \$	7/8 200 \$	5/6 25 \$				
8/10 200 \$	6/8 10 \$	5/5 250 \$				
7/10 25 \$	5/7 5 000 \$	4/5 5 \$				
6/10 5 \$	6/7 50 \$	4/4 100 \$				
9/9 50 000 \$	5/7 5 \$					
8/9 1 000 \$						
7/9 100 \$						
6/9 5 \$						
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec						
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.						

VOLVO
240 DL - 89
NEUVE

299\$ PAR MOIS*

*Volvo 240 - 89 - 5 vitesses
Location - bail 80 mois, valeur résiduelle 8 000 \$
5 000 \$ comptant ou échange accepté

LEMENN
AUTOMOBILE LTÉE

3839, boul. TASCHEREAU, Saint-Hubert - Tél. 678-1220

Accident mortel à Anjou

Un homme de 49 ans a été tué sur le coup, hier, dans un accident impliquant une automobile, un camion et un autobus de la STCUM, survenu à l'angle des rues Larrey et Mirabeau, à Anjou, en banlieue est de Montréal.

Selon un témoignage recueilli par les policiers dépêchés sur les lieux, l'automobile de la victime circulait en direction nord-sud sur la rue Larrey et n'aurait pas ralenti à un arrêt obligatoire à l'angle de la rue Mirabeau.

Une camionnette circulant en direction ouest, sur cette rue, aurait alors heurté la voiture pour la projeter contre l'autobus de la

STCUM qui circulait dans le direction opposée.

Le chauffeur de l'autobus a été légèrement blessé. Mais il semble que la collision ait été assez violente puisqu'à l'arrivée des techniciens d'Urgence-Santé, le conducteur de la voiture était déjà mort. Le corps de la victime, dont l'identité n'a pas été révélée, a été transporté à la morgue.

Dans le but de faire la lumière sur les circonstances de cet accident, la carcasse de la voiture a été remorquée à la fourrière municipale pour expertise.

Richard Poirier comparaitra de nouveau en février

PIERRE BELLEMARE

Richard Poirier, 24 ans, condamné le 22 juin à six ans d'emprisonnement pour homicide involontaire, relativement à la mort du petit Maxime Veilleux, 23 mois, retournera au Palais de justice de Longueuil le 12 février 1990, pour faire face à des accusations d'agressions sexuelles contre la jeune victime.

C'est ce qu'ont convenu hier le procureur de la Couronne, Me Jacques Pothier, et l'avocat de la défense, Me Hans Gervais, devant le juge Rheaume Brunet qui, compte tenu de la sentence déjà prononcée contre l'accusé, ne s'est pas objecté à reporter le nouveau procès au début de 1990.

C'est le juge Yves Mayrand qui, au terme d'un procès se déroulant en mai devant jury, a réduit l'accusation de meurtre au deuxième degré en homicide involontaire, pour finalement condamner Poirier à six ans de prison.

Il a été reconnu coupable d'avoir abandonné le bambin dans la baignoire, dans l'appartement du couple à La Prairie, après lui avoir causé une commotion cérébrale en frappant sa tête contre la baignoire.

Poirier n'avait aucun lien de parenté avec la jeune victime, qui était le fils de sa nouvelle femme, Chantal Veilleux, et dont le père légitime est mort accidentellement, peu après le procès, le printemps dernier.

Un chauffard, non un meurtre

Mario Mirandette, 26 ans, n'a pas été victime d'un meurtre, mais plutôt d'un chauffard.

Telle est la conclusion de l'enquête de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec.

Vendredi soir, des témoins ont rapporté à la police avoir vu le corps d'un homme être jeté en bas d'une automobile en bordure de la route 138, à quelques mètres seulement de Berthierville.

Après avoir enquêté pendant deux jours, les policiers ont conclu que l'automobile qui s'était arrêtée était probablement celle du chauffard. Celui-ci aurait ouvert une portière afin de voir ce qu'il avait frappé.

O

Déplacez-vous vers l'Ouest en classe Affaires

Quand vous vous déplacez vers l'Ouest, faites-le dans le confort de la classe Affaires d'Air Canada. Un vol sans escale chaque jour à destination de Vancouver, Calgary et Winnipeg. Et autant de précieux milles Aéroplan.

N

E

S

AirCanada

Des présumés membres de la «filière colombienne» cités à leur procès

LISA BINSSE

Cinq personnes, dont quatre femmes, soupçonnées de faire partie de la filière colombienne ont été citées à leurs procès hier par le juge John D. Asselin, de la Cour du Québec, sous différentes accusations en rapport avec une saisie de 25 kilos de cocaïne effectuée par la Gendarmerie royale du Canada le 4 août dans un appartement du Plateau Mont-Royal.

Une autre femme, soupçonnée d'être membre du même groupe,

Alix de Jesus Osorio, 43 ans, une Canadienne originaire de Colombie, a plaidé coupable hier devant le juge Asselin à des accusations de possession de stupéfiants pour fins de trafic, et de trafic de stupéfiants. Elle devra revenir devant le tribunal le 12 octobre pour les plaidoiries des avocats avant le prononcé de la sentence.

Rappelons que huit personnes, dont plusieurs d'origine colombienne, subissaient depuis le 18 septembre leur enquête préliminaire en rapport avec cette saisie. L'enquête s'est déroulée sous une ordonnance de non-publication.

Les accusés qui ont été envoyés à leur procès devant juge et jury sous des accusations de trafic de stupéfiants, possession de stupéfiants et complot en vue d'en faire le trafic sont: Maria Monroy, 29 ans, immigrante reçue originaire de Medellin; son oncle Jorge Henao Perez, 41 ans, natif de Medellin; et Lidia Arango Osorio, 32 ans, une Colombienne de Medellin qui a le statut de réfugiée au Canada.

Olma Osorio, 25 ans, citoyenne canadienne originaire de Medellin, a été citée à son procès devant juge et jury sous des accusations de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic et trafic de stupéfiants.

Les dates pour ces quatre procès seront fixées au début de novembre.

Par ailleurs, Esperanza Penuela, une Colombienne de 26 ans, a été envoyée à son procès devant juge seul sous des accusations de trafic de stupéfiants et de complot en vue d'en faire le trafic. Elle connaîtra la date de son procès jeudi. Le juge a rejeté une demande de libération sous caution faite pour cette accusée par son avocat, Me Gilles Daudelin.

Plus tôt hier, deux autres membres de ce groupe d'accusés ont comparu brièvement devant le juge Asselin. Mais leur avocat étant absent, ils devront revenir le 10 octobre. Il s'agit de Jorge Balladares, 43 ans, un Canadien d'origine équatorienne, qui devait recevoir sa sentence après avoir plaidé coupable, il y a deux semaines, à une accusation de possession de deux kilos de cocaïne dans le but d'en faire le trafic. Par ailleurs, Angel Miguel Palomino, un Péruvien de 42 ans, qui fait face à des accusations de trafic de stupéfiants et possession en vue d'en faire le trafic, devait subir son enquête préliminaire.

Trois trafiquants de drogue condamnés à neuf ans de prison

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

Trois individus, considérés dans les milieux judiciaires comme faisant partie de la filière haïtienne d'importation de drogue, ont été envoyés en prison pour neuf ans et plus par le juge François Beaudoin, de la Chambre criminelle de la Cour du Québec. Ce trafic a rapporté au moins \$2,5 millions.

Cette histoire qui vient de prendre fin au Palais de justice de Saint-Jérôme, a débuté le 16 octobre 1988 par l'arrestation de Clarens Baptiste, d'origine haïtienne mais demeurant à Québec, et du courrier Jack Fasoli à l'aéroport de Mirabel par des policiers de l'escouade des moeurs des détachements de Québec et de Saint-Jérôme de la Sûreté du Québec. Les douaniers ont aussi joué un rôle important dans cette affaire, trouvant notamment plus de deux kilos de cocaïne pure sur Fasoli.

Les causes présentées devant le tribunal ont été préparées par Me François Brière, représentant de la Couronne, et les

agents Claude Rousseau et Serge Carufel.

Clarens Baptiste a été envoyé au pénitencier pour neuf ans, et Fasoli pour neuf ans et demi. Lorsqu'ils ont été appréhendés, ils arrivaient de Port-au-Prince. Tous deux ont plaidé coupables.

Vendredi dernier, après un procès qui a duré plusieurs jours et une longue preuve de Me Brière, le juge Beaudoin déclarait coupable Jean Gérard Apollon, également d'origine haïtienne, et le condamnait à neuf ans de prison.

Avant d'être arrêté dans cette affaire, Baptiste et Apollon n'avaient jamais été traduits devant les tribunaux.

Écoute électronique

Dans sa preuve, Me Brière a présenté des passages de conversations téléphoniques enregistrées. Il y est question de hauts dignitaires du gouvernement haïtien, dont Guy Lamothe, du ministère des Finances.

Les policiers, lors de leurs écoutes électroniques, ont appris que c'est Baptiste et son «cheval», identification don-

née au courrier, qui allaient chercher la cocaïne à Port-au-Prince et en République Dominicaine, et que c'est Apollon qui avait la responsabilité de l'écouler à Montréal et à Québec.

Dans son jugement, le juge Beaudoin précise: «La sentence que le juge rend, elle est rendue à l'usage, mais c'est un enseignement pour le public, c'est un enseignement pour les trafiquants, pour les réseaux. Plus les juges vont rendre les sentences sévères, plus les difficultés de recrutement des passeurs (cheval ou courrier) vont être plus grandes. Il faut enlever la tumeur et la tumeur c'est enlever la drogue, enlever l'approvisionnement, faire en sorte qu'il soit rendu de plus en plus difficile. Et, malheureusement, à la Cour, on le sait maintenant, ce n'est que la pointe de l'iceberg que nous avons, parce qu'en dépit des saisies importantes qui sont effectuées, il n'y a pas une journée où l'on n'entend pas le mot drogue à la salle des comparutions, car on peut se procurer cette substance très facilement aujourd'hui en y mettant le prix».



VENDEURS

- Sachez tirer parti des objections
- Devenez plus enthousiaste
- Provoquez le désir d'achat

COURS DE VENTE DALE CARNEGIE® DÉBUTE LE MARDI 3 OCTOBRE À 18h30 SALLE BERRI

Appelez pour réservation à **285-1287**
Présenté par: E.J. Glowka & Assoc., 300, Léo-Pariseau, Montréal, Québec

SÉMINAIRES ACCÉLÉRÉS

6 personnes par classe
Semaine ou fin de semaine

- Introduction au PC (Dos) 16 oct. ou 21 oct. ou 23 oct.
- WordPerfect 5.0 (ou 4.2) 10, 11 oct. et 19, 20 oct.
- Lotus 1-2-3 10, 11 oct. et 19, 20 oct.
- D BASE III PLUS 24, 25 oct. et 2, 3 nov.

Autres dates disponibles en octobre, novembre et décembre.

INTERNATIONAL QUÉBEC INC., 1055, Côte du Beaver Hall / 878-9188 poste 38



Submariner®

ROLEX

KAUFMANN
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1934

2195 Crescent, Montréal H3G 2C1, Tel. (514) 848-0595

PRÊTS

commerciaux seulement sans nantissement.

Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488



SEAL MASTER
DE GBS GENERAL BEARING SERVICE

Montréal 937-7423 Laval 668-5330 Saint-Léonard 326-0471
St-Laurent 744-2721 Longueuil 679-2550 Mir-Est 254-6038

Giovanni Noto: la police parle encore de «mort suspecte»...

GILLES ST-JEAN

Les autorités parlent encore de mort suspecte, pour l'instant, en ce qui a trait au décès de Giovanni Noto, 26 ans, atteint samedi soir d'une balle à la tête en face d'une piquerie de la rue Saint-Denis.

L'autopsie pratiquée hier au Laboratoire de médecine légale par le docteur Jean Houde à tout au plus permis de conclure que la mort du jeune homme était compatible avec un tir rapproché.

On n'écarte par l'hypothèse qu'il se soit accidentellement atteint d'une balle de faible calibre, au moment où il allait mettre ou enlever une cagoule afin de perpétrer un vol à main armée dans la piquerie située au 5255, rue

Saint-Denis, angle Boucher. Noto était alors en compagnie de son frère Rosario, âgé de 34 ans et connu de la police, qui l'a conduit à l'Hôtel-Dieu où l'on a constaté sa mort.

Giovanni Noto a été blessé vers 23 heures, mais ce n'est qu'une vingtaine de minutes plus tard que les premiers policiers de la CUM sont arrivés sur les lieux; les clients et les exploitants de la piquerie avaient alors eu tout le temps voulu pour déguster et ce ne sont évidemment pas des citoyens qui vont communiquer de bon gré avec la police.

Rosario Noto a été interrogé mais n'a apparemment pas fourni de piste aux enquêteurs.

Rappelons que cet homme avait été arrêté en décembre dernier, relativement à la mort violente d'un trafiquant d'héroïne

d'origine iranienne, Farhad Gorgi; il avait été relâché après que l'unique témoin de la Couronne, le frère de la victime, Parviz, eut été assassiné à son tour.

Quoi qu'il en soit, les voisins de la piquerie interviewés hier, rue Saint-Denis, n'avaient pas grand-chose à dire.

Plusieurs ont dit avoir remarqué des allées et venues nombreuses à toutes les heures du jour à cet endroit, depuis quelques mois; on parle de 100 à 150 personnes par jour. Mais personne n'a fait état de problèmes particuliers. Aucun n'a voulu s'identifier, toutefois.

Les sergents-détectives Jean Baril et Normand Hébert, de la section des homicides, font enquête sur la mort de Noto.

Un immigrant veut obtenir le droit d'envoyer ses filles à l'école anglaise

LISA BINSSE

Malgré un jugement de la Cour supérieure au début de 1988 qui le lui permettait, Peter Sheftel, un immigrant d'origine polonaise, tente toujours d'obtenir des tribunaux le droit d'envoyer ses deux filles à l'école anglaise.

Rappelons qu'en janvier 1988, le juge Henry Steinberg, de la Cour supérieure, rendait une décision qui autorisait M. Sheftel à envoyer ses enfants à l'école anglaise. C'est du moins l'interprétation que faisait à l'époque Me Julius Grey, l'avocat de M. Sheftel, de ce jugement que le gouvernement du Québec n'a pas porté en appel.

Après ce jugement, M. Sheftel s'est adressé à la Commission d'appel sur la langue de l'enseignement qui a maintenu sa décision à l'effet que M. Sheftel, homme d'affaires et résident de Côte Saint-Luc qui a émigré au Canada en 1963, ne répondait pas aux critères de la Charte de la langue française pour envoyer ses enfants à l'école anglaise, l'anglais n'ayant pas constitué la majeure partie de l'enseignement reçu au niveau primaire.

Hier, M. Sheftel était à nouveau devant la Cour supérieure, pour tenter de faire valoir ses prétentions et trouver une solution au problème. Il qualifie la décision de la commission, rendue en août 1988, «d'irrrationnelle et d'injuste». Depuis, ses deux filles, avec la permission du ministre de l'Éducation, ont pu suivre des classes en anglais, à la condition de prendre certains cours en français.

Selon la Charte, l'accès aux écoles anglaises est autorisé aux enfants dont le père ou la mère était domicilié au Québec le 26 août 1977 et avait reçu, hors du Québec, la majeure partie de son enseignement primaire en anglais. M. Sheftel, dans sa Pologne natale, avait étudié surtout en anglais dans une école primaire pendant quatre ans, avec aussi certains cours en hébreu. Ses deux autres années de primaire s'étaient déroulées en polonais.

À l'époque Me Grey était d'avis que, grâce au jugement Steinberg, dorénavant l'éducation des parents n'avait plus besoin d'être dispensée uniquement en anglais. Il a réitéré cette position hier devant le juge Pierre Viau.

La cause se poursuit aujourd'hui.

Comparation du suspect d'un double meurtre

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le présumé meurtrier de deux personnes dont les corps en état de putréfaction ont été trouvés à Sainte-Julienne, a été surpris dans son sommeil dans un motel de Terrebonne par des membres de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec, qui avaient pris soin de se faire accompagner de collègues du groupe d'intervention bien armés.

Un de ses amis a aussi été arrêté, et les policiers ont trouvé en sa possession 20 grammes de drogue et \$30 000 en billets de banque.

Le ministère public, représenté par Me Maurice Parent, a déposé contre Robert Perreault, 49 ans, deux accusations de meurtre au premier degré. Il a comparu, hier, devant le juge Jean R. Beaulieu, de la Cour du Québec, au Palais de justice de Joliette.

Son copain, Dean Arthur Boyles, d'Alberta, a comparu au Palais de justice de Saint-Jérôme. Il affirme que la drogue et l'argent qu'il avait en sa possession ne lui appartenaient pas.

Le 11 septembre dernier, les corps de Paul Beaupré et de Serge Hébert étaient découverts dans un véhicule à quatre roues motrices stationné sur un terrain de camping à Sainte-Julienne. À cause de l'odeur qu'ils dégagnaient, les deux cadavres avaient été transportés à l'Institut de médecine légale, rue Parhenais, à l'intérieur même de leur véhicule.

Sous la direction du caporal André Périard, les agents Jean-Claude Boilard, Denis Richer et André Pitre ont entrepris leur enquête. À l'aube, samedi, les policiers se sont présentés au motel. Surpris, Perreault n'a pas offert de résistance. Dans une autre chambre, les policiers ont capturé Boyles.

Tout indique que les meurtriers de Beaupré et d'Hébert sont reliés à la drogue. Perreault a d'ailleurs déjà été mêlé à une affaire de drogue.

Le mari plaide coupable d'agression armée et d'avoir séquestré sa femme

Un homme de Rouyn, âgé de 42 ans, venu avec son fils enlever sa femme à Montréal pour la ramener chez lui dans le coffre de la voiture, vient de plaider coupable devant le juge André Chaloux, de la Cour du Québec, à neuf des onze chefs d'accusation portés contre lui en rapport avec cet incident.

L'homme faisait face à plusieurs chefs d'accusation, notamment d'agression armée et de séquestration.

L'incident remonte au 23 juin. L'homme, accompagné de son fils de 14 ans, se rend à LaSalle dans le but précis d'enlever — et non de tuer — sa femme partie avec un amant.

Ils sont entrés chez elle par effraction. L'homme était armé d'un fusil de calibre .22. Ils ont placé la femme dans le coffre de sa propre voiture que le mari veut ramener à Rouyn. Le fils, au vo-

lant de la voiture de son père, doit rejoindre ce dernier en Abitibi.

Durant le trajet, le mari a sorti sa femme du coffre et l'a fait asseoir dans l'automobile, où il l'a menottée à la poignée de la portière.

Il voulait reprendre la vie conjugale. Ils se sont arrêtés sur une route secondaire. Le mari a braqué son arme sur la tempe de sa femme. Il a tiré, mais le coup n'est pas parti.

À la radio, l'homme et la femme ont appris que la police, avertie par l'amant, était à leur recherche. La femme a convaincu son mari de se livrer à la police, disant qu'elle inventerait une histoire pour incriminer son amant.

Ils se sont donc arrêtés à un poste de police sur la route de Maniwaki.

L'accusé recevra sa sentence le 11 octobre.

LA RUE SHERBROOKE EN PÉRIL: SON CACHET, SON ESPRIT. AVIS

Citoyens, citoyennes, aidez-nous à combattre la concrétisation d'un projet de construction qui sera très bientôt soumis au maire de notre ville pour son approbation.

On veut construire AU-DESSUS d'une église, brûlée en partie, sise au coin des rues Sherbrooke et Simpson, près du musée des Beaux-Arts de Montréal, un condo de 17 étages de hauteur.

Aidez-nous à protéger notre rue Sherbrooke, fierté de votre ville.

Afin de manifester votre protestation, nous vous prions de signer, vous et vos amis, les coupons ci-dessous, et de les envoyer s.v.p.:

au: **Maire Doré**
Hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame est
MONTRÉAL
H2Y 1C6

et à: **La congrégation de l'église unitarienne**
3415, rue Simpson
MONTRÉAL
H3G 2J6

Monsieur le Maire,
Nous, les soussignés, nous nous opposons à la concrétisation d'un projet de construction de condominiums au-dessus de l'église unitarienne.
Aidez-nous à protéger la rue Sherbrooke et à sauvegarder notre patrimoine!!!!

Nom	Adresse	Signature

Membres de la congrégation unitarienne,
Nous, les soussignés, nous nous opposons à la concrétisation d'un projet de construction de condominiums au-dessus de l'église unitarienne.
Aidez-nous à protéger la rue Sherbrooke et à sauvegarder notre patrimoine!!!!

Nom	Adresse	Signature

Le groupe pour la protection de la rue Sherbrooke
486-8395 937-2515 PUBLICITÉ

XEROX

Les 60 jours de Xerox

Le 3 octobre 1989: c'est le 15^e jour des 60 jours de Xerox - 60 jours de supersolde d'une gamme complète de matériel de bureautique Xerox.

Si vous achetez un copieur, à gros volume ou à petit volume, vous avez le choix de toute une gamme de produits en prime,

y compris des télécopieurs, des machines à écrire à mémoire et des petits copieurs. Ou encore, vous pouvez choisir un rabais allant de 1 000\$ à 10 000\$. Bref, on a l'offre qu'il faut pour ce qu'il vous faut. On fait tout pour que vous achetiez des produits Xerox.

Les 60 jours de Xerox. Il reste

45 jours et le compte à rebours continue. Appelez votre représentant Xerox pour connaître tous les détails de toutes les aubaines.

Montréal (514) 939-3769

On répond à vos besoins.

Comment réduire les coûts des maladies chroniques?

Des spécialistes proposent des «tests objectifs»

JEAN-PIERRE BONHOMME

Xerox est une marque déposée de XEROX CORPORATION utilisée par XEROX CANADA INC. en tant qu'usager inscrit.

Il reste 45 jours.

■ La réhabilitation des grands blessés de la route (un millier de traumatisés crâniens par année) coûte une fortune à l'État et, pour alléger ce fardeau, pour hâter le retour au travail, il y a lieu de raffiner les diagnostics médicaux. Le développement des techniques objectives d'évaluation de la douleur, par ailleurs, s'impose également pour réduire l'énorme coût social qui résulte des maux de dos.

Fait important à signaler, la très grande majorité des personnes lourdement handicapées à la suite des accidents d'automobiles sont des jeunes gens dans la vingtaine. Aussi des médecins physiatres proposent-ils que la conduite des véhicules automobiles soit interdite aux moins de 20 ans. D'autres proposent diverses mesures préventives dont la formation des parents. La limite d'âge, pour obtenir un permis de conduire est aujourd'hui de 16 ans.

Ces préoccupations ont été exprimées hier au cours d'un colloque international sur la médecine de réadaptation par la direction de la Régie de l'assurance automobile et par les médecins de l'Institut de réadaptation de Montréal.

Ce colloque, le premier du genre, porte sur «l'évaluation mesurable en médecine de réadaptation».

Le directeur du service de physiothérapie de l'Institut de réadaptation de Montréal, le docteur Yves-Louis Boulanger, a dit personnellement croire, hier, que l'hécatombe routière justifie l'adoption de mesures radicales, dont la hausse à 20 ans de la limite d'âge des conducteurs.

Le directeur de la Régie de l'assurance, M. Jean Vézina, devait expliquer, à ce colloque, qu'une victime d'accidents, âgée de 30 ans, et déclarée inapte au travail entraîne, pour la Régie seulement, des déboursés, sous forme d'indemnisation, de plus d'un demi million de dollars. Le retour au travail d'une trentaine de victimes, annuellement, a-t-il précisé, entraîne une économie de quelque \$20 millions. M. Vézina a dit que la société d'État a déjà réussi à «réduire substantiellement» les temps d'incapacité; au point où «nous avons pu dégager des réserves excédentaires de quelques centaines de millions de dollars».

Le docteur Boulanger, et sa collègue le docteur Céline Lamarre, ont annoncé, hier, que l'Institut de réadaptation (100 lits pour les grands blessés), par exemple, a déjà commencé à utiliser des tests d'évaluation objectifs (des questionnaires raffinés) pour mieux connaître l'état des malades et hâter ainsi leur retour dans leurs milieux naturels. Ils ont dit que les coûts d'hospitalisation des malades chroniques ne cesse d'augmenter et que les ressources communes diminuent.

Ils ont expliqué que les nouveaux questionnaires objectifs, le FMI, (Functional Index Measure), notamment, développés à Buffalo, New York, seront particulièrement utiles dans le difficile champ des maladies du dos. Ils déterminent la capacité des blessés à réintégrer leurs milieux naturels.

Les maux de dos se manifestent principalement en milieu de travail. Ils occasionnent à l'État des dépenses de l'ordre de \$150 millions. Le quart des lésions subventionnées par la Commission de la santé et de la sécurité au travail sont des malaises du dos, mais ces mêmes lésions drainent le tiers des indemnités.

Les malades chroniques, ont souligné les médecins, représentent 8 p. cent du nombre total des hospitalisés; leur traitement représente toutefois 70 p. cent des coûts.

Par ailleurs, plus de 20 p. cent des paralysés, dans les hôpitaux, sont des jeunes gens et des jeunes filles de 16 à 18 ans qui se sont blessés au cours d'exercices de plongeon.

C'est la révélation que le docteur Céline Lamarre, physiatre à l'Institut de réadaptation de Montréal a faite hier au colloque sur la médecine de réadaptation.

Le docteur Lamarre a dit que cette haute proportion d'accidents au cours desquels on se brise la tête et la colonne vertébrale s'explique par «l'inconscience» des jeunes gens. Leur corps vient de croître rapidement, a-t-elle expliqué, et ils n'ont pas encore eu le temps de prendre la véritable mesure de son volume. Aussi mésestiment-ils la capacité de résistance de l'eau par rapport à leur poids. Les jeunes plongeurs frappent donc le fond et se blessent gravement.

Les parents de ces jeunes personnes, a dit le médecin, ont donc le devoir d'éveiller la conscience et d'exercer une certaine surveillance des ébats de la progéniture.

Nos HONDA 90 civic sont Arrivés



ACCORD 90

Commandez la toute nouvelle HONDA ACCORD 1990

Entièrement redessinée, plus puissante, plus longue, plus large, plus souple... Toutes aux prix spéciaux de lancement!

Quelques démos 89 à prix imbattable encore disponibles

Nous étions les premiers détaillants à Montréal et à Laval et nous demeurons les pionniers de l'épargne.



CIVIC HATCHBACK 1990



ACCORD COUPÉ 1989



CRX 1989

HONDA

Ste ROSE

266, boul. Labelle
Ste-Rose, Laval
Tél.: 625-1953

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSÉE
SUR CERTAINS MODÈLES SÉLECTIONNÉS EN STOCK

HONDA sigi LTEE

1110, rue Bleury
Montréal (Québec)
Tél.: 879-1550

T Ê T E S D ' A F F I C H E

Germain Tardif



L'Orchestre symphonique de Montréal annonce la nomination de

M. Pierre Brunet au poste de président. Il a été élu lors de l'assemblée annuelle de l'OSM, la semaine dernière à la Place des Arts. Président et chef de la direction de Lèvesque Beaubien et Geoffrion, M. Brunet est membre du conseil d'administration de l'OSM depuis 1980 et fait partie de son exécutif depuis 1981.



Prix AJPS pour la qualité de l'écriture

L'Association des journalistes de la presse spécialisée a remis ses prix aux lauréats de son 12^e concours annuel de rédaction. Parmi eux, c'est Françoise Pitt (au centre), du magazine *L'Hospitalité*, qui a remporté le prix pour la qualité de l'écriture, ce qui lui a valu un chèque de \$750. Elle est ici accompagnée d'Ahmed Galipeau, directeur des Affaires publiques et publicitaires de Gaz Métropolitain, principal commanditaire du concours, et de Suzanne Blanchet, présidente de l'AJPS. Les lauréats de cinq autres catégories ont gagné chacun \$350.

Une étudiante en droit de l'université Laval de Québec, Marie-Claude Guay, de Lauzon, s'est mérité le Prix de l'Association du Barreau canadien octroyé à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats au diplôme en droit notarial pour l'ensemble des facultés de droit du Québec. D'autre part, Nathalie Leblond, de Saint-Gervais de Bellechasse a reçu le Prix de la Chambre des notaires destiné à l'étudiant de l'université Laval qui a eu les meilleurs résultats combinés à la faculté de droit et aux examens donnant droit à l'exercice de la profession notariale.

Le rassemblement annuel de l'Association des familles Gosselin aura lieu, le 14 octobre, à l'Hôpital général de Québec et célébrera le tricentenaire de l'entrée en communauté de Soeur Geneviève Gosselin, fille de l'ancêtre, chez les Augustines. Au programme: exposé sur la vie de cette religieuse, visite au musée, banquet, messe. Il faut réserver avant le 2 octobre à (418) 829-2874.

Dans le but d'aider les jeunes à perfectionner leurs connaissances de façon à ce qu'il puissent prendre ou reprendre le chemin du travail, la Fondation Desjardins relance son programme «Bourse-jeunesse Raymond-Blais». Des le début de 1990, la Fondation, dont M. Gérard Chabot est le président et directeur administratif, re-

mettra à environ 40 jeunes âgés de 18 à 30 ans, sous forme de bourses d'étude, des montants pouvant atteindre \$500. A la suite du succès de l'an dernier, le fonds du programme, qui porte le nom d'un président du Mouvement Desjardins, a été porté à \$100 000. Les candidats ou candidates intéressés à profiter de ce soutien peuvent s'adresser à une caisse Desjardins, aux divers centres Travail-Québec ou, encore, à la Fondation elle-même. La date limite pour obtenir une bourse est le 30 novembre prochain.

La Commission scolaire Jérôme-Le Royer a confié à André Ménard le poste d'agent d'information. Son mandat est de faire connaître, par le biais des médias, les faits et gestes de la Commission scolaire et des écoles qui en font partie.

La ferme équestre Mont-Rouge, de Saint-Jean-Baptiste, offre toutes les fins de semaine, jusqu'à la fin d'octobre, un pro-

gramme familial comprenant animation, spectacle de marionnettes, visite d'un grenier mystérieux, théâtre, vidéo sur la naissance d'un poulain et visite de l'écurie. L'après-midi, à 15h30 et 16h30, deux pièces de Tchekhov sont présentées dans un ancien frigidaire à pommes aménagé en salle de théâtre. De plus, la ferme permet aux visiteurs de cueillir dans son verger des pommes qui ne contiennent aucun produit chimique et qui sont «saines à croquer». La ferme est située au 6360, route Rougemont. Pour informations plus détaillées, (514) 467-5418 est le numéro à signaler. Les visites de groupes sont possibles sur réservation seulement.

A compter du début de ce mois, des centaines de jeunes sillonneront le Québec afin d'offrir en vente, au coût du \$2, des cahiers à colorier sur le thème de la sécurité, produits et réalisés par les Promotions D.M. de Chicoutimi. Les profits seront versés à l'Opération Enfant Soleil, le téléphone pour les

enfants malades qui sera diffusé sur les ondes de TVA, en juin 1990.

Information-Ressources Femmes et Logement lance officiellement, aujourd'hui, sa campagne de souscription en vue d'amasser des fonds pour la production de son vidéo «Portes closes», qui veut mettre en lumière les nombreuses conséquences qu'ont les problèmes de logement sur la qualité de vie des femmes. Le coût de la production est de \$65 000 et il reste encore \$48 000 à amasser. IRFL est un organisme d'intervention qui, depuis trois ans, abat un travail considérable relativement à la discrimination et au harcèlement en matière de logement.

Le président de l'Ordre des ingénieurs du Québec, M. Yvan Asselin (photo), a accepté la présidence du comité d'honneur de la Société de la Semaine des sciences. Il sera le porte-parole de la société qui organise la neuvième édition annuelle de la Semaine des sciences qui se déroulera partout au Québec, du 4 au 12 novembre. Les autres membres du comité d'honneur sont: MM. Pierre Bourque, du Jardin botanique, André-J. Boutin, de Northern Telecom, Jacques-E. Desnoyers, de l'INRS, Pierre Hubert, de Recherches Bell-Northern, Paul Major, de Bell, Jacques Martel, du CNRC, Louis Masson, de l'Hydro-Québec, Denis Rivard, de IBM, Sr Estelle Lacoursière, de l'UOIR et Mme Louise Quesnel, du CRIM.

Le comédien Claude Meunier présidera le défilé de mode Parents anonymes, à Saint-Laurent, demain, à 19h30, au Buffet Crystal. Plus de 400 personnes pourront admirer les nouvelles tendances de la mode automne-hiver. Parents anonymes, à qui les profits seront versés, est une association qui vient en aide aux enfants et parents en difficulté. Le défilé sera mené par Yolande Cardinal et, sans doute, égayé par les interventions de Meunier. En fin de soirée, café et crêpes



Concert-gala au profit de l'Institut de réadaptation

Un concert-gala mettant en vedette le Choeur de l'Armée rouge aura lieu, jeudi, à la Place des Arts, au profit de l'Institut de réadaptation de Montréal, ce qui lui aidera à réaliser son plan d'aménagement et de réaménagement dont le coût est de l'ordre de \$10 millions. Cet événement s'inscrit dans le cadre des festivités marquant le 40^e anniversaire de l'Institut fondé par le Dr Gustave Gingras. Sur la photo apparaissent les membres du comité organisateur. Dans l'ordre habituel, ce sont: le Dr Celine Lamarre, physiatre, Mme Marie Chevrier, directrice du Fonds de développement, M. Pierre De Montigny, vice-président du Mouvement Desjardins, et Mme Mirella Saputo, présidente de la Fondation Saputo.

flambées seront servis. Il en coûte \$50 pour le billet qui sera accompagné d'un reçu pour fins d'impôt. Pour renseignements, appeler Micheline Matte-Parent au 351-5213.

Le Regroupement des gens d'affaires de l'Outaouais vient de publier son Cahier commercial 1989-90. Il s'agit de la quatrième édition annuelle de cette publication qui constitue un véritable outil de références pour les gens d'affaires francophones de l'Outaouais, qu'ils soient de l'Ontario ou du Québec. La nouvelle édition est une brochure de 192 pages distribuée à 2 000 exemplaires. Pour l'obtenir, il faut devenir membre du RGA, ce qui peut se faire en s'adressant à la directrice générale, Denise Saint-Jean, au 232-7034, à Ottawa.

La Chambre de commerce de Saint-Laurent a récemment décerné le trophée *Emploi* à la firme LBL Inc. En 1987, cette entreprise devenait la première entreprise canadienne dans le secteur de la fenestration commerciale et industrielle à faire appel à l'épargne publique dans le cadre du Régime d'épargne-actions du Québec. Quelque 80 p. 100 des employés de l'époque avaient participé à l'actionnariat, lors des premières émissions de \$5 millions. La compagnie compte maintenant 275 employés et ses ventes atteignent \$30 millions, ce qui en fait le plus important vétéran commercial et industriel du Québec.

A JEUDI

Le Maritime

... pour vivre ses horizons!

LUXE, CONFORT, SÉCURITÉ, PLAISIR, BEAUTÉ

Donnez-vous le LUXE de vivre dans un site de villégiature, sur le bord de la rivière... Une fois complet, LE MARITIME comprendra six majestueuses tours contenant environ 550 unités construites sur un terrain riverain de plus de 10 acres de verdure...

Choisissez le CONFORT d'un intérieur attrayant et luxueux: des pièces spacieuses où vos fenêtres sont vos plus beaux tableaux... Grandes chambres à coucher... Immense balcon avec portes panoramiques... Cuisine agréable et pratique... Salle(s) de bain avec douche séparée... Ascenseurs ultrarapides...

Assurez-vous de vivre en toute SÉCURITÉ: la construction est à l'épreuve du feu... L'immeuble est muni de gicleurs et de détecteurs de fumée avec contrôle électronique... Le domaine est entouré... Un gardien est posté à l'entrée... Système de surveillance en circuit-fermé...

Goûtez à plein au PLAISIR de la vie au bord de l'eau et de tous les privilèges de vacances à l'année: centre sportif, piscines, marina, ski nautique, planche à voile, tennis, pistes de jogging, patin, ski de randonnée, spa, garderie, salle de réception...

Profitez de la BEAUTÉ de l'aménagement du domaine conçu pour répondre à vos besoins de détente et de loisirs, sur un site digne des plus grands centres de VILLÉGIATURE...

SOYEZ LES PREMIERS À CHOISIR... sans que vous n'ayez à vous inscrire sur une liste prioritaire. Passez nous voir dès maintenant.



HEURES DE BUREAU: du lundi au jeudi, de 10h à 19h. les samedi et dimanche, de 13h à 17h.

CONDOMINIUM

Le Maritime



3160 boul. Lévesque ouest, Chomedey, Laval

RENSEIGNEMENTS: (514) 686-0505



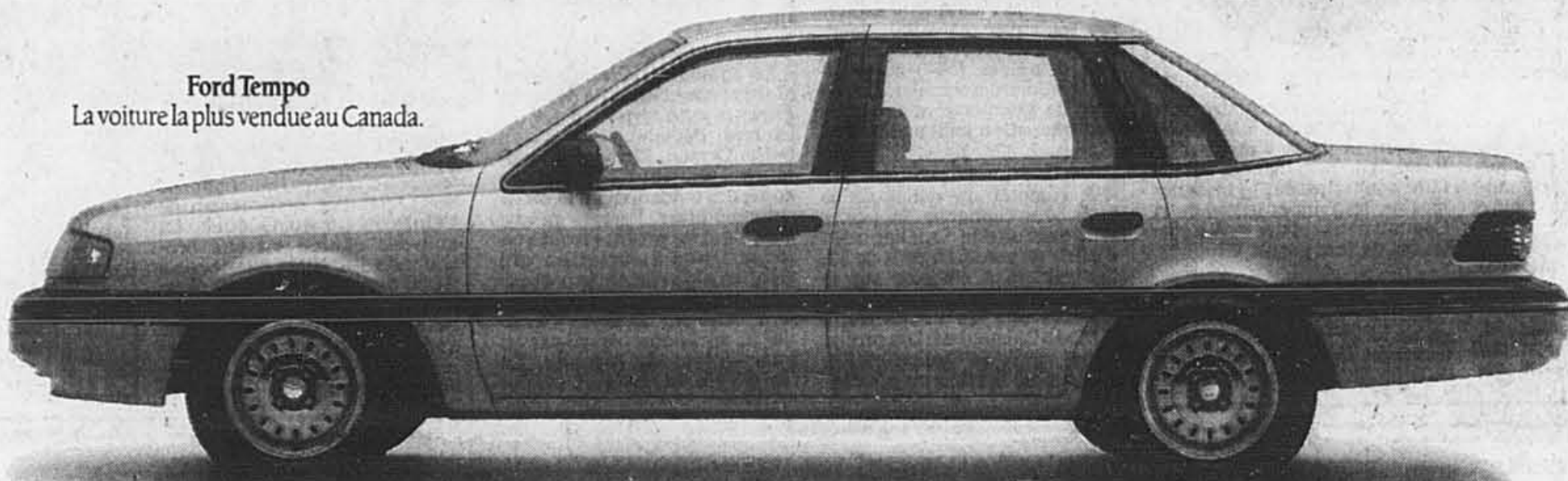
Surprise agréable!

12 495 \$*

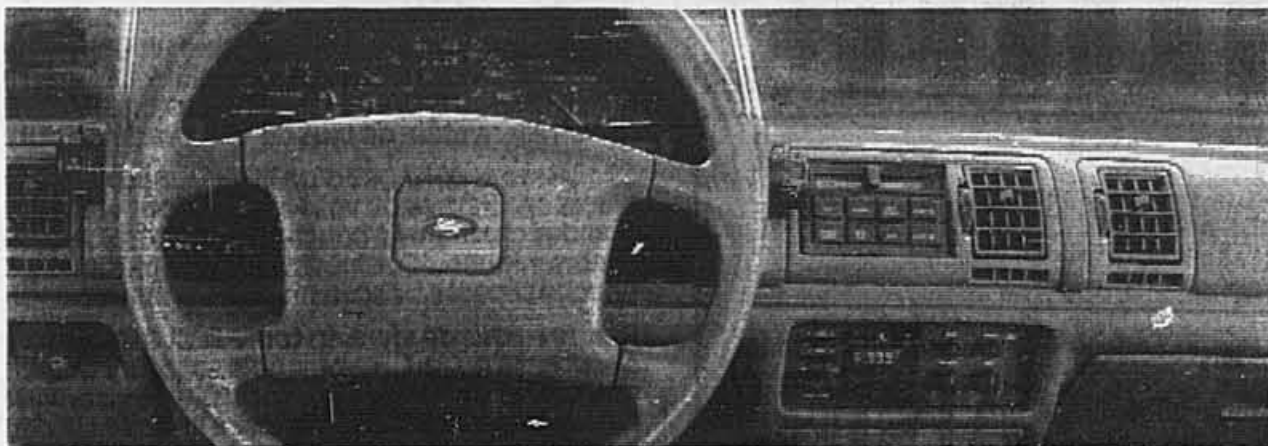
pour une voiture complète

Achetez ou louez une Ford Tempo L ou une Mercury Topaz L 4 portières 1990 avec un Groupe valeur plus. Vous aurez alors droit à un véhicule des plus complets, à un prix complètement génial.

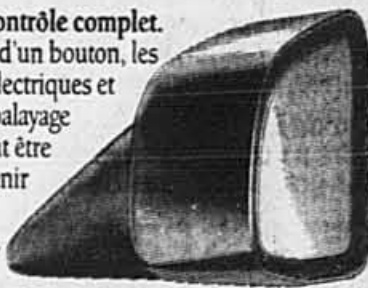
Ford Tempo
La voiture la plus vendue au Canada.



Une histoire complète qui commence bien. Elle débute en beauté par une traction avant alimentée d'un moteur 2,3L à injection électronique de carburant. Elle se poursuit avec une suspension avant et arrière à 4 roues indépendantes incluant des amortisseurs à azote sous pression et s'achève avec des freins assistés.



Vous détenez un contrôle complet. À la seule pression d'un bouton, les deux rétroviseurs électriques et les essuie-glaces à balayage intermittent peuvent être ajustés pour maintenir une complète visibilité en tout temps.



Conduire devrait être un plaisir complet. À l'intérieur, vous retrouverez une direction assistée et un habitacle pouvant accueillir cinq personnes. Avec la radio AM/FM stéréo et le climatiseur à la portée du doigt, vous perdrez moins de temps à chercher le bon bouton et profiterez davantage de votre balade.

Une histoire complète qui finit bien. Pour compléter le tout, votre Tempo L ou Topaz L vous est offerte avec une boîte automatique. Laissez-vous donc surprendre!



Mercury Topaz
La Mercury la plus vendue au Canada.



En octobre, profitez d'une remise en argent additionnelle de 500 \$*.

*P.D.S.F. pour Tempo L et Topaz L 1990 4 portières moins les économies du Groupe valeur plus. Transport et taxes non compris. Les concessionnaires peuvent vendre à prix inférieur. Certains concessionnaires peuvent ne pas disposer des modèles spécialement équipés pour la livraison immédiate.

*La remise en argent de 500 \$ est offerte sur les modèles Tempo et Topaz 1989-90.



La qualité passe avant tout.

La participation du concessionnaire est incluse sur les modèles 1989. Vous pouvez utiliser l'argent sur votre transaction ou recevoir un chèque directement de Ford. Vous devez faire votre choix parmi les modèles en stock chez votre concessionnaire. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les énoncés de meilleurs vendeurs sont basés sur les données R.L. Polk pour l'année 1988.

Voyager découvre un geyser sur Triton

Agence France-Presse
PASADENA, États-Unis

■ La sonde Voyager II a découvert sur Triton, l'un des satellites de la planète Neptune, un geyser de matières sombres de plus de huit kilomètres de haut, a annoncé hier la NASA.

Un examen approfondi de photos prises le 24 août dernier a permis de découvrir la semaine der-

nière que des photos prises à environ 100 000 kilomètres de distance montraient une éruption en forme de geyser.

La NASA a précisé dans un communiqué qu'après avoir atteint quelque huit kilomètres d'altitude, le geyser forme un nuage qui est emporté jusqu'à 140 kilomètres environ vers l'Ouest par les vents de Triton. L'une des hypothèses envisagées pour expliquer le phénomène est qu'un gaz

sous pression, probablement de l'azote, s'échappe de la surface, emportant des particules de matière sombre et peut-être des cristaux de glace.

L'annonce a été faite alors que Voyager II, lancée il y a 12 ans, a terminé officiellement hier l'étape neptunienne de son périple spatial. La sonde se dirige maintenant vers les limites du système solaire, envoyant des informations sur les particules et les divers champs rencontrés.

POURQUOI

ANTIROUILLE

à l'huile
Métropolitain

Est-ce que c'est bon?

A-t-on déjà vu, rouillé, l'intérieur d'un moteur d'auto? Évidemment, non... "Il baigne dans l'huile" comme on dit. Faites-en l'expérience vous-même! Trempez une pièce de tôle dans l'huile et exposez-la aux intempéries en compagnie d'une pièce non traitée. Vous verrez, en quelques semaines, la différence.

Les consommateurs:

Les éditorialistes du domaine de l'automobile sont d'accord et le répètent souvent: "Le traitement à l'huile est l'un des meilleurs, sinon le meilleur, pour protéger efficacement, une auto contre la rouille, tout en étant le moins coûteux."

Le produit:

"L'Antirouille à l'huile Métropolitain" est le résultat de sérieuses recherches, effectuées par les spécialistes du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) qui possède la haute technologie moderne, pour la mise au point d'un produit comme le nôtre. La formule recherchée devait offrir: fluidité pour l'infiltration, viscosité pour l'adhérence et limpidité pour la propreté. Quant aux odeurs, elles devaient être réduites à zéro. L'Antirouille à l'huile Métropolitain est un produit moderne, efficace et breveté, spécialement adapté au climat du Québec.

Le traitement et son application:

Sachez d'abord que l'application d'un antirouille mal faite donne des effets totalement nuls. Chez Antirouille à l'huile Métropolitain, les techniciens sont spécialement formés, pour chacune des opérations en cours de traitement. De même, l'outillage est calibré et conçu pour chacune des étapes à réaliser, pour donner le maximum de rendement.

Chez-nous, rien n'est laissé à sa hasard! Nous savons ce que nous faisons! Soyez-en persuadé!

Quand faut-il le faire?

Nos équipements nous permettent de vous garantir la même efficacité, en tout temps et en toute saison. Cependant, le temps chaud favorise l'infiltration, par le phénomène de la dilatation des métaux. Une chose est sûre: il faut faire traiter votre auto, sans tarder, immédiatement après l'achat.

La garantie:

L'Antirouille à l'huile Métropolitain opère maintenant cinq centres de service au Québec. Cette expansion s'est réalisée en seulement 13 ans. Vous pouvez donc juger de nos intentions et de la confiance que nous accordons notre clientèle toujours grandissante. De base, vous obtenez une garantie d'un an, renouvelable à chaque année, une fois le traitement annuel effectué, pour un maximum de 15 ans.

?

Seulement 54.95\$

Traitement complet

LONGUEUIL
340, boul. Roland Thérien
651-5531
De l'extérieur (514) 763-7637

LAVAL
700, boul. Saint-Martin Est
entre Péri X et boul. des Laurentides
668-9883
De l'extérieur (514) 763-7637

Les témoignages s'enchaînent

La Nouvelle Audi V8 quattro.

"L'essence de la puissance et du style"
Road & Track

"Puissance et sophistication...
Plus l'allure et le comportement d'une star"
Car and Driver

"Des puissantes berlines qui parlent
le langage du prestige"
Automobile

Soyez vous-même témoin, venez essayer la nouvelle Audi V8 quattro chez

<p>Automobiles A. Rivest Inc. 839 rue Notre Dame, Repentigny / 585-1700</p> <p>Automobile Grand Luxe Inc. 2134 St. Catherine St. Ouest, Montréal / 937-5701</p> <p>Les Automobiles Populaire Inc. 5441 rue St. Hubert, Montréal / 274-5471</p>	<p>Les Automobiles Niquet Inc. 1905 boul. Sir Wilfred Laurier, Saint-Bruno / 653-1553</p> <p>Auto Hamer (1979) Ltée. 5905, route Trans-Canadienne, St. Laurent / 748-6961</p> <p>Automobiles E. Lauzon Inc. 1384 boul. Labelle, Blainville / 430-1460</p>
--	---

SERVICES AUTOMATISÉS DESJARDINS

Partout au centre-ville, votre caisse est à la portée de la main!

Soucieuse de mieux vous servir au centre-ville de Montréal, la caisse populaire Desjardins met à votre disposition 23 guichets automatisés pour vous permettre de faire vos transactions les plus courantes telles que retraits et virements, et d'obtenir des renseignements sur le solde de vos comptes. De plus, à certains endroits, vous pouvez effectuer la mise à jour de votre livret ou relevé ou encore faire des dépôts et payer vos factures de services publics.

La caisse populaire Desjardins, qui possède le plus grand nombre de guichets automatisés au Québec, vous simplifie la vie et fait en sorte que partout au centre-ville de Montréal, votre caisse populaire soit toujours à la portée de la main.

<p>▲ Forum de Montréal 2313, rue Ste-Catherine Ouest</p> <p>■ 425, boulevard de Maisonneuve Ouest (angle City Councillors)</p> <p>● Caisse populaire St-Jacques de Montréal 1255, rue Berri</p>	<p>■ 650, rue Ste-Catherine Ouest (angle Université)</p> <p>■ 423, Place Jacques-Cartier (anciennement Hôtel Nelson)</p> <p>▲ Université du Québec à Montréal 400, rue Ste-Catherine Est (angle St-Denis)</p>	<p>■ 1411, rue Peel (angle Ste-Catherine)*</p> <p>● Caisse populaire Place Desjardins Complexe Desjardins</p> <p>● Caisse populaire St-Henri (Les Floralties) 1355, rue St-Jacques Ouest</p>
---	---	--

▲ Retrait/solde/virement * ■ Retrait/solde/virement et mise à jour
● Tous les services, dépôt et paiement de factures inclus
*Ouverture prévue en novembre 1989

La caisse populaire Desjardins

La CSN engage des poursuites contre Le Devoir

La centrale établira sous peu le montant de la réclamation

JEAN-PAUL SOULIÉ

La Confédération des syndicats nationaux a annoncé hier qu'elle avait décidé d'engager des poursuites contre le journal *Le Devoir*, à la suite de l'article paru le 28 septembre et intitulé: «La CSN a exigé \$250 000 pour sauver la Vickers».

L'article rapportait que «la compagnie Casteel a préféré renoncer à la MIL-Vickers plutôt que d'avoir à verser sous la table \$250 000 à la direction du syndicat des employés affiliés à la CSN».

Dès le 28 septembre au soir, la CSN envoyait une mise en demeure au quotidien, réclamant une rétractation des faits publiés le matin même. Dans cette mise en demeure, les procureurs de la CSN soutenaient que «le titre de cet article est tendancieux et malicieux envers la CSN. Lorsque mis en perspective avec l'ensemble de l'article et en particulier les premières lignes, où il est question de pot-de-vin, il amène naturellement le lecteur à conclure que la CSN aurait exigé un pot-de-vin «pour sauver la Vickers».

«Cette manchette a causé un très grave préjudice à la CSN», déclare son président Gérard Larose dans le communiqué qui rend publique la décision d'engager des poursuites.

Les termes de la poursuite en dommages et intérêts et le montant de la réclamation seront déterminés par les conseillers juridiques de la CSN au cours des prochains jours. «Nos conseillers juridiques ont en ce moment plusieurs chats à fouetter à cause de la loi 60 (les poursuites dans la fonction publique) a fait remarquer le porte-parole de la CSN, Michel Rioux. Tout devrait être prêt d'ici la semaine prochaine».

Selon le premier article publié par *Le Devoir*, le montant de \$250 000 aurait été exigé par le président et le vice-président du syndicat des travailleurs de Vickers, MM. Jean-Guy Beaubien et Richard King le 19 septembre, et avait été considéré par les représentants de la compagnie Casteel, qui négociaient l'achat de la Vickers, comme une demande de pot-de-vin.

Le lendemain, après enquête, Gérard Larose faisait valoir qu'il ne s'agissait pas d'une demande de pot-de-vin, mais de la négociation, avec la compagnie Casteel, d'un montant forfaitaire visant à favoriser des activités syndicales par la libération d'un certain nombre de travailleurs syndiqués de l'entreprise.

Aucun commentaire n'a été fait par le vice-président du syndicat, Richard King, impliqué dans l'affaire de cette négociation. Rejoignant sur les lieux de son travail à la Vickers, il a déclaré que lui et le président du syndicat, Jean-Guy Beaubien, suivraient les conseils des avocats de la CSN.

De son côté le directeur du *Devoir*, Benoit Lauzière, déclarait ne rien savoir des poursuites que la CSN entend intenter contre son journal. «Nous avons refusé de nous conformer à la mise en demeure nous demandant une rétractation et nous ne nous sommes pas excusés parce que l'article nous paraît conforme aux faits, a-t-il déclaré à *La Presse*. Nous avons donné la parole au président de la CSN dès le premier article, et longuement... Nous avons regardé très attentivement ce qu'il était rapporté».

Pendant que M. Lauzière évoque «une question de principe et l'éthique journalistique», la CSN parle de «grave préjudice» et également de question de principe. Pour Michel Rioux, porte-parole de la centrale, le fait que la CSN soit actionnaire de l'imprimerie populaire, propriétaire du quotidien *Le Devoir*, n'a rien à voir dans cette affaire. «C'est une situation difficile, mais un retrait des parts de la CSN dans l'imprimerie populaire n'a pas été évoqué». La CSN posséderait des actions de l'imprimerie populaire — environ \$10 000, croit M. Rioux — depuis une trentaine d'années, et c'est Gérard Picard, un ancien président de la centrale et ancien conseiller de la fédération de l'imprimerie qui aurait incité la centrale à les acheter.



Qu'est-ce qui mijote... pour votre cuisine et votre maison!

Gâteau aux fruits idéal pour le jour de l'Action de grâce!

Délicieux gâteau aux fruits de 1,2 kg par Weston à un bas prix incroyable!

5⁷⁷ ch.

Assiette en sus



Ensemble de wok 7 pces en acier inoxydable

29⁹⁵ l'ens.

Comprend wok de 14", étuveur, couvercle, base, 2 ustensiles & paire de baguettes.



Economisez 5.00

Ens. de cuisson 7 pces en acier inoxydable

Solde **22⁵⁰** l'ens.

Notre prix 27.50

Ensemble de casseroles à couvercle 1 pte & 3 ptes, 1 fait-tout de 4 ptes & 1 poêle à frire de 9". Fond en cuivre.

Economisez 6.00

Marmite couverte de 9 L

Solde **18⁵⁰** ch.

Notre prix 24.50

Marmite en acier émaillé de couleurs assorties.

Tasses en porcelaine

97^c ch.

Tasses à motifs & couleurs assorties pour tous les coins de votre cuisine!

Economisez jusqu'à 25%

Planches à découper en polyéthylène

10 x 6" 2⁹⁵ ch. Notre prix 3.75

12 x 8" 4⁷⁵ ch. Notre prix 6.75

15-1/2 x 9-1/2" 5⁹⁵ ch. Notre prix 7.95

Coupes à brandy pratiques

Petite **1²⁵** ch.

Moyenne **1⁴⁵** ch.

Grande **3⁹⁵** ch.

Verres pour tous vos besoins!

VOTRE CHOIX 59^c ch.

Choix de 4 grands verres populaires idéal pour la cuisine ou le bar!

Economisez 7.00

Cloche à gâteau avec base de 12"

Solde **19⁹⁵** ch.

Notre prix 26.95

Cloche en simili-cristal. Un choix parfait pour garder les fromages aussi!

Bouilloire sifflante

8⁷⁷ ch.

Bouilloire de 2-1/2 pintes en acier inoxydable avec fond en cuivre.

Théière en porcelaine

3 tasses 3⁴⁵ ch.

4 tasses 4⁴⁵ ch.

Economisez plus de 20%

6 soucoupes & demi-tasses

Solde **6⁹⁵** le pqt

Paquet pour 6 personnes... Notre prix 8.75

Economisez 5.00

Fer à repasser de 120V

Solde **7⁹⁵** ch.

Fer à repasser muni d'une poignée pliante pour rangement facile... Notre prix 12.95

Ensemble de 3 supports

VOTRE CHOIX 1⁹⁷ l'ens. de 3

Rangé bien tous vos vêtements! Choix de supports pour pantalons ou jupes.

Ustensiles de cuisson "Fire King" en 5 grandeurs!

A. Casserole de 1 L à couvercle... Notre prix 6.89 **5⁹⁷** ch.

B. Casserole de 1.5 L à couvercle... Notre prix 8.19 **7⁹⁷** ch.

C. Tasse à mesurer de 32 oz/1 litre **4⁹⁵** ch.

D. Plat à gâteau de 8 x 8"... Notre prix 5.65 **4⁹⁷** ch.

E. Plat utilitaire de 12 x 7-1/2"... Notre prix 9.49 **7⁹⁷** ch.

Ustensiles Microwave® pour congélateur & four

VOTRE CHOIX 7⁸⁸ ch.

Vaste choix d'ustensiles de cuisson de qualité pour les fours à micro-ondes ou conventionnels pour tous vos besoins culinaires! Résistants au lave-vaisselle.

Ustensiles de cuisson Bakemaster^{MD}

VOTRE CHOIX 2⁴⁵ ch.

À l'épreuve du four conventionnel & à micro-ondes, du congélateur & du lave-vaisselle. 4 formes.

Ustensiles Congelez, chauffez & servez^{MD}

VOTRE CHOIX 3⁹⁷ ch.

Pour le four à micro-ondes. Grandeurs & formes ass. pour la cuisson ou la conservation!

A. Serviette à vaisselle

A. 99^c ch.

Choix de couleurs & motifs assortis.

Parapluies pour hommes ou femmes

4⁷⁵ ch.

Noir pour hommes ou à motifs pour femmes.

Parapluie pour enfants 1⁹⁷ ch.

- CENTRES COMMERCIAUX**
- Place Versailles — 7275 est, rue Sherbrooke... 353-1150
 - Boulevard — PieIX et Jean-Talon est... 722-4681
 - Galerias Normandie — 2670 boul. de Salaberry... 334-6311
 - Dorval — 400 av. Dorval... 631-4291
 - Fairview — Pointe-Claire... 695-6655
 - Greenfield Park — 473 boul. Taschereau... 672-1771
 - Le Carrefour Laval — 3055 boul. Carrefour... 687-1220

- Carrefour Angrignon — 7075 boul. Newman... 364-4442
 - La Place Vertu — 3305 Côte Vertu... 745-4220
- MAGASINS**
- 6825 Côte des Neiges... 735-2534
 - 301 ouest, rue St-Antoine... 878-5574
 - 5742 av. du Parc... 878-5600
 - 4833 ouest, rue Sherbrooke... 878-5605
 - 4050 Wellington, Verdun... 878-5611

Ces prix sont en vigueur jusqu'au samedi 14 octobre. "Notre prix" indique notre prix de tous les jours. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



Même quand vous êtes dans le Sud, on répond à l'appel.

Que vous soyez ici ou temporairement absent du pays, pour affaires ou en vacances, le fait d'être client de la Ligne Verte vous permet de composer notre numéro, sans frais, 24 heures par jour.

La société Services d'Investissement Ligne Verte inc. offre un nouveau service spécial qui vous permet de contrôler votre portefeuille de n'importe où sur le territoire continental des États-Unis (sauf en Alaska).

Où que vous soyez, la Ligne Verte⁺ vous offre des économies allant jusqu'à 83% sur les commissions,

l'exécution rapide et précise de vos ordres et l'assurance de faire affaire avec un courtier qui bénéficie de la solidité de la Banque TD.

Appelez sans frais le bureau Ligne Verte⁺ le plus près pour obtenir plus de renseignements et faire une demande de compte de transactions Ligne Verte. Ou encore, passez à une succursale TD.

*Sur la base d'une étude effectuée auprès de cinq grands courtiers en avril 1989.

**Marque de commerce de la Banque TD. La société Services d'Investissement Ligne Verte inc. est un usager inscrit. Ce service est offert seulement aux Canadiens titulaires de comptes Ligne Verte qui sont temporairement absents du Canada. Il n'est pas possible d'ouvrir de compte par l'intermédiaire de ce service.

LIGNE VERTE TD

Le plus important courtier à escompte au Canada.

- | | | | | | |
|--------------------|----------------|--------------|----------------|-----------------------|----------------------------------|
| Montréal | (514) 289-1479 | Saskatoon | (306) 975-7398 | Toronto | (416) 952-7981 ou (416) 944-5467 |
| Province de Québec | 1-800-563-1171 | Saskatchewan | 1-800-667-6856 | Dragon City (Toronto) | (416) 952-8865 ou (416) 944-5468 |
| Ontario | 1-800-268-8209 | Calgary | (403) 292-2875 | Windsor | (519) 252-7703 |
| Halifax | (902) 423-1171 | Edmonton | (403) 448-8088 | London | (519) 679-6440 |
| Atlantique | 1-800-565-0769 | Alberta | 1-800-472-9717 | Hamilton | (416) 521-1073 |
| Winnipeg | (204) 988-2641 | Vancouver | (604) 654-3783 | Ottawa | (613) 238-7233 |
| Manitoba | 1-800-665-8705 | C.-B. | 1-800-663-0490 | | 1-800-267-8844 |

Le maire de Westmount réplique au SCFP

FLORIAN BERNARD

■ Les fonctionnaires de Westmount sont aussi bien traités que ceux de toutes les autres villes de la Communauté urbaine de Montréal, quoi qu'en disent certains dirigeants du Syndicat canadien de la fonction publique.

Telle est l'opinion exprimée par le maire de Westmount, Mme May Cutler, dans une lettre adressée hier au conseiller syndical, M. Roger Laramée, du SCFP. Ce dernier avait vertement critiqué, la semaine dernière, à l'issue d'un vote en faveur de la grève, les conditions de travail de la centaine de fonctionnaires de Westmount.

Mme Cutler justifie le haut niveau de satisfaction des fonctionnaires par leur ancienneté. « Le nombre d'employés qui travaillent chez nous depuis 10, 25 et même 40 ans témoigne de façon éloquente de cette tradition de bonne entente, de respect et de conditions favorables de travail. »

Le porte-parole du SCFP avait affirmé, la semaine dernière, qu'après plusieurs séances de négociation, de nombreux dossiers sont en litige, dont celui des salaires, et que toutes les villes entourant Westmount offrent de meilleures conditions de travail à leurs fonctionnaires.

Ce sont des déclarations que Mme Cutler a qualifiées d'incendiaires et d'exactes, de nature à envenimer les bonnes relations de la ville avec ses fonctionnaires. Elle a mis le SCFP au défi de prouver ses allégations par une analyse détaillée de chacun des dossiers invoqués.

Les fonctionnaires de Westmount, dont le contrat de travail est expiré depuis décembre 1988, ont voté à 81 p. cent en faveur d'une grève générale que le syndicat pourra entreprendre au moment jugé le plus favorable.

\$1,2 million encore pour la Promenade Bellerive

MARIANE FAVREAU

■ Il en coûtera encore \$1,2 million aux contribuables de Montréal pour parfaire l'aménagement de ce qui deviendra un magnifique parc en bordure du fleuve, la Promenade Bellerive. Il est situé dans l'ancien Tétreaulville, maintenant partie de Pointe-aux-Trembles.

Dans cette deuxième phase des travaux qu'annonçait hier la conseillère Jacqueline Bordeleau, membre du comité exécutif de la Ville, on verra à l'aménagement de sentiers, à la plantation d'arbres et à la naturalisation des berges. La piste cyclable y sera refaite par endroits et la ville aménagera un terrain de stationnement pour desservir les visiteurs.

Ce parc, situé à l'est du pont-tunnel L.H.-Lafontaine, dans l'est de la ville, est déjà l'objet de travaux dits de « première phase », évalués à quelque \$900 000. L'aménagement de l'ancien dépôt à sel est déjà fait et le nettoyage de terrains, l'engazonnement, l'aménagement d'aires de jeux et de pique-nique seront terminés d'ici quelques mois.

On procède également à la fermeture de tronçons de la rue Bellerive pour relier à la Promenade Bellerive quatre petits parcs (Honoré-Mercier, Pierre-Tétreaul, Clément-Jetté et L.O.-Taillon).

Mme Bordeleau rappelle que c'est avec la collaboration des citoyens du district que ces travaux ont été entrepris au printemps dernier. « Nous avons dû négocier pendant des mois avec les autorités du port de Montréal et du ministère de l'Environnement afin de conserver et même d'agrandir la Promenade Bellerive. »

Un centre de coopération en développement urbain à Montréal

■ La ministre des Relations extérieures et du développement international, Monique Landry, a annoncé hier la création à Montréal d'un centre de coopération internationale en développement urbain, chapeauté par l'Institut national de la recherche scientifique, INRS-urbanisation, avec la participation de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, du département d'études urbaines et touristiques de l'UOAM et de l'école de planification urbaine de l'université McGill.

Ce centre sera financé par l'Agence canadienne de développement international qui lui allouera la somme annuelle de \$1,2 million pendant cinq ans.

Le centre a pour objectif d'aider surtout les pays de l'Afrique francophone, à trouver des solutions aux nombreux problèmes soulevés par le développement urbain.

Le Montréalais d'Amtrak est de retour.

De Montréal	
New York	79\$ U.S.
Washington	104\$ U.S.
Philadelphie	89\$ U.S.
Baltimore	103\$ U.S.
Atlantic City	100\$ U.S.

TARIFS ALLER-RETOUR.*
Départ: 17h10

Filez vers les États-Unis en train. De nuit, à bord du célèbre Montréalais d'Amtrak. Calez-vous bien dans votre large fauteuil. Inclinez-le pour admirer le soleil couchant. Si vous avez le cœur à la fête, Le Pub vous attend. Le menu vous propose un vaste assortiment de délicieux casse-croûte, de boissons de choix et un souper léger. À bord du Montréalais, vous avez beaucoup de place

pour bavarder ou vous détendre. Il y a même des couchettes privées. Vous voyagerez dans le plus grand confort et vous arriverez frais et dispos. Pour de plus amples renseignements, appelez votre agent de voyages ou Amtrak au 1-800-4AM-TRAK. *Nombre de sièges limité. Demi-tarif pour les enfants de 2 à 11 ans. Sous réserve de certaines conditions. Tarifs en vigueur du 1/10/89 au 24/5/90.



MAZDA REDÉFINIT LE TRADITIONNEL HATCHBACK. VOICI LA 323 1990 DE MAZDA



mazda

Les voitures hatchback sont reconnues pour leur polyvalence et leur commodité. Des qualités admirables, mais pas très excitantes. Mazda vous présente sa toute nouvelle 323. Entièrement redessinée et repensée, elle donne aux voitures hatchback de nouvelles perspectives: plus d'espace intérieur et plus de performance. Vous avez le choix de deux moteurs, dont un foudroyant 103 ch 1,8 litres sur les modèles LX.

Le hayon arrière s'ouvre grand et le rebord est bas, facilitant le chargement de gros articles. Le siège arrière se rabat, ce qui permet de transporter encore plus de marchandise. L'espace pour les passagers? Des sièges baquets confortables à l'avant et amplement d'espace pour 3 personnes à l'arrière.

Ajoutez à ceci un prix calculé pour faire plaisir plus la meilleure garantie de l'industrie... et vous obtenez le classique des années 90. Faites l'essai de la toute nouvelle 323 hatchback de Mazda.

LA QUALITÉ MAZDA S'APPUIE SUR LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE.

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2481/2

Lachine Mazda
2995, rue Notre-Dame, Lachine
637-1153

Jacouto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame, Lavaltrie
586-4141

Mazda Valleyfield
3333 Mer Langlois
Valleyfield
377-5533

Mazda de Blainville
738 Boulevard Labelle
Blainville
437-8000

Charles Gareau Inc.
10175, rue Papineau
381-3987

Avo Auto Inc.
4815 Bouchan
737-7373

Les Automobiles
Daniel Blanchette Inc.
2305 Rte. Marie-Victorin
Tracy
743-1211

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa est
324-9100

Delisle Auto (1970) Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
323-1122

Quintin Automobile Inc.
491, rue Jacques-Cartier Sud
St. Jean
346-9443 658-9842

Mazda 2-20
1 boul. Don Quichotte
Ile Perrot
453-7220

Le Domaine de L'Auto
P.A.T. Ltée
12210, Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles
615-1694

Fort Chambly
Automobiles (1979) Inc.
830, boul. Périgny, Chambly
658-6623

Garage Blanchette Inc.
901, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6347

Armand Quélin
Automobiles Ltée
1530 Chomedey Blvd.
Laval
688-4787

Jacouto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600

Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566

Autoron Inc.
2344 Labelle
Lafontaine
436-8211

Mazda St-Hyacinthe
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345

Fabreville Auto Inc.
6103, boul. Dugrenas, Laval
622-3434

Lacroix Automobile Ltée
990 Route #117
Val-David
322-3937

Six Canadiens hémophiles (et sidéens) poursuivent une compagnie américaine

Presse Canadienne

■ Ce n'est qu'hier qu'on a appris

que six hémophiles canadiens, dont le lieu de résidence n'a pas été précisé ont intenté des pour-

suites judiciaires, la semaine dernière à Philadelphie, contre le fabricant américain de Factor VIII,

un produit de coagulation du sang qui leur aurait transmis le sida.

Cinq des plaignants sont des enfants, dont certains ne sauraient pas encore qu'ils sont in-

fectés par le rétrovirus HIV, l'agent du sida.

L'avocat des Canadiens, Me Bruce Lemer, de Toronto, a déclaré que l'identité des plaignants ne devait pas être révélée, de crainte de les voir «ostracisés».

Deux autres Canadiens, a-t-il annoncé, intenteront également des actions judiciaires contre Armour Pharmaceutical et contre Rorer Group, dont Armour est une filiale.

Aucun montant d'argent n'est mentionné dans les poursuites judiciaires.

Factor VIII est extrait du plasma sanguin et sert aux hémophiles à la maison. Depuis 1985, tous les produits de coagulation au Canada doivent être traités à la chaleur pour empêcher l'infection.

Les documents soumis au tribunal de Philadelphie affirment que le produit d'Armour et de Rorer a été chauffé «à une température de 60 degrés C pendant 30 heures».

Selon les plaignants, cependant, une température plus élevée pendant une période de temps plus longue est nécessaire pour tuer le HIV.

Avant de se servir de Factor VIII, soulignent les plaignants, leur sang a été vérifié et on a constaté qu'il n'avait pas été exposé au HIV. Mais après avoir absorbé Factor VIII, il est devenu HIV-positif.

M. David Page, vice-président de la Société canadienne des hémophiles, a noté que ces six cas étaient les seuls depuis que les produits de coagulation doivent être traités à la chaleur au Canada.

Un remède de vétérinaire peut guérir le cancer du côlon

Associated Press
BETHESIA

■ Le mélange d'un médicament vétérinaire associé à un autre médicament pour le traitement du cancer permet de sauver la vie des patients atteints d'un cancer du côlon, a annoncé l'Institut national américain du cancer (INC).

Il s'agit du Levamisole, un médicament, déjà utilisé par les vétérinaires pour détruire les parasites dans les intestins des vaches, des chevaux, des chèvres, des moutons et même des éléphants.

Associé à un autre médicament, le 5-Fluorouracile, utilisé pour le traitement du cancer, cette substance permet de sauver la vie de certains malades condamnés par un cancer du côlon.

«Nous devrions maintenant être en mesure de réduire d'un tiers le taux de décès dus au cancer du côlon», a confié le Dr Samuel Broder, le directeur de l'INC.

Pourtant, le Levamisole n'est pas autorisé pour le traitement des êtres humains aux États-Unis et seuls les physiiciens peuvent s'en procurer dans le cadre d'un programme de recherche agréé par la Food and Drug Administration (FDA).

C'est un laboratoire belge qui a découvert le Levamisole et cette substance est déjà administrée en Europe, en association avec le 5-Fluorouracile, pour détruire les parasites intestinaux chez l'homme.

Selon M. Broder, 110,000 personnes par an seraient atteintes d'un cancer du côlon aux États-Unis.

Q.: QU'AVONS-NOUS APPRIS TOUT EN GAGNANT 4 CHAMPIONNATS DU MONDE D'AFFILÉE DES CONSTRUCTEURS DE FORMULE 1?

R.:



Les ingénieurs chargés de notre programme de courses Formule 1 ont conçu le groupe motopropulseur de l'Acura Integra 1990. En 1989, les ingénieurs de cette équipe ont aidé les Honda/McLaren à gagner le quatrième Championnat du monde d'affilée des constructeurs de Formule 1.

Sous le capot d'une Integra, on retrouve un moteur 1,8 litre, 16 soupapes, deux arbres à cames en tête avec injection programmée de carburant, prêt à réagir promptement au toucher de la pédale d'accélération.

Mettez les gaz et le vrombissement d'un moteur Honda conçu pour la Formule 1 vous vient à l'esprit.

Vous découvrirez aussi les avantages de notre système de suspension à double fourchette inspiré par la course et gage d'une maniabilité supérieure et d'une conduite stimulante.

Choisissez une Integra et vous comprendrez pourquoi Acura est, depuis trois ans, au premier rang du sondage de satisfaction du client de J.D. Power and Associates*.

Le fait est que cette voiture est conçue par des

ingénieurs qui ne comprennent pas le concept de la deuxième place car ils sont généralement en première place.

Pour de plus amples renseignements sur la garantie Acura de 5 ans/100 000 km,** les noms des concessionnaires et le Plan AcuraBail*** téléphonez sans frais au 1-800-263-2828.

ACURA
Les voitures construites de main de maître.
Votre vie tient à votre ceinture.

Le prix de l'Integra 1990 est à partir de moins de 16,000 \$. Ce prix ne comprend pas l'immatriculation, ni les frais de transport et les taxes (s'il y a lieu). Le concessionnaire peut vendre moins cher. *Sondages 1987, 1988 et 1989 de l'Index de satisfaction du client d'une voiture neuve de J.D. Power and Associates sur la qualité du produit et le service du concessionnaire aux États-Unis. **Selon le cas échéant le premier. Détails chez le concessionnaire. ***Un service Acura authentique offert par Honda Canada Finance Inc.



PRESTIGE ACURA
3700 Autoroute 440, O., Laval Tél.: 745-1234

ÉLÉGANCE ACURA
1144 Rue Principale, Granby Tél.: 378-4969

ACURA PRÉSIDENT
4648 Boul. St. Jean N., Dollard-des-Ormeaux Tél.: 696-2991

LES GALERIES ACURA
7100 Boul. Métropolitain E., Anjou Tél.: 354-8811

LUCIANI ACURA
4040 Jean Talon O., Montréal Tél.: 340-1344

7,000,000 \$

(Approximatif)

TIRAGE



MERCREDI

Ça change pas le monde. Sauf que...



Une centrale d'Hydro-Québec soupçonnée de polluer l'atmosphère

Depuis la remise en service de la centrale de Tracy, les concentrations d'anhydride sulfureux dépassent les normes régulièrement

ANDRÉ NOËL

Les taux d'anhydride sulfureux dépassent régulièrement les normes à la station d'Environnement Québec près de Sorel depuis la reprise de l'exploitation d'une centrale thermique d'Hydro-Québec.

Les concentrations de SO₂ ont dépassé la norme de 0,11 parties par million jusqu'à 53 périodes de 24 heures consécutives en décembre dernier, indique un récent rapport. Le pourcentage de dépassement a alors été de 10 p. cent en moyenne.

Les dépassements ont commencé en novembre, en même temps que la reprise des opérations à la centrale thermique d'Hydro-Québec à Tracy, a souligné Gaëtan Lefebvre, auteur du rapport. Quand elle fonctionne à plein rendement, la centrale brûle jusqu'à 159 000 litres de mazout à l'heure, ou 1 000 barils.

Les données sur les concentrations de SO₂ ont été prises à une station située à l'arrière d'une cour d'école de Saint-Joseph-de-Sorel, à environ cinq kilomètres à l'est de Tracy, sous les vents dominants d'ouest.

Installée au début de 1988, la station n'a enregistré aucun dépassement des normes de 24 heures jusqu'en novembre. Depuis, les dépassements n'ont pas cessé: 16 en novembre, 53 en décembre, 23 en janvier, cinq en février, aucun en mars, 13 en avril, 31 en mai et 24 en juin.

Hydro-Québec n'exclut pas la possibilité que la centrale soit responsable de cette subite augmentation, a dit hier un porte-parole, Richard Nault. «Mais à première vue, on ne croit pas être les principaux responsables, a-t-il ajouté. Nous avons demandé à nos experts d'analyser les données.»

M. Nault a fait remarquer que la centrale a brûlé très peu de mazout en novembre, et interrompu sa production le 3 avril. La centrale a produit seulement 60 mégawatts-heures en novembre, puis 54 400 en décembre. L'usine a fonctionné à 50 p. cent de sa capacité en hiver: 221 930 mégawatts-heures en janvier, 252 490 en février, 193 970 en mars, et seulement 5 560 pendant les trois premiers jours d'avril.

«Pourtant, les concentrations de SO₂ mesurées par Environnement-Québec n'ont pas cessé depuis avril, ce qui aurait dû être le cas si nous avions été responsables», a dit M. Nault.

Il y a deux autres sources importantes de pollution dans la région, a indiqué M. Lefebvre: l'usine de Fer et Titane, avec un potentiel de rejet de 12 000 tonnes de SO₂ par année, et l'usine de Dioxyde du Canada, avec un potentiel de 1 200 tonnes. Mais la centrale d'Hydro-Québec reste la plus grande source potentielle, avec une possibilité de 40 000 tonnes.

Soligaz invite les «contestataires» à la modération

PIERRE BELLEMARE

Les dirigeants de Soligaz à Varennes ont l'intention de bien faire leurs devoirs, en orchestrant une vaste campagne d'information destinée à démystifier le «monstre» Soligaz dans cette région de la Rive-Sud.

Mais ils demandent, du même souffle, aux groupements environnementaux du milieu opposés à ce projet, d'être honnêtes à l'endroit de la population et de cesser de «faire peur au monde», en disant que les gens seront assis sur une bombe ou qu'ils légueront aux jeunes générations une qualité de vie plus que douteuse.

«Nous avons un choix de société à faire, c'est clair. En cela, il faudrait que les contestataires (du projet) véhiculent, dans la campagne d'information à venir, des courants d'opinion s'inspirant de données réelles et vérifiables», déclare Serge Guérin, vice-président aux finances et aux affaires corporatives de Soligaz.

En substance, il veut faire savoir aux opposants du projet Soligaz qu'ils doivent éviter d'agiter le «bonhomme sept heures», à partir de clichés susceptibles de soulever la méfiance populaire.

«Le projet Soligaz, évalué à \$200 millions et créateur de 70 emplois permanents, est le mailon qu'il nous manquait pour faire de la région montréalaise un véritable milieu pétrochimique au Canada», affirme M. Guérin.

Ce projet suppose le prolongement du pipeline de liquides de gaz entre Sarnia et Montréal, la construction d'une usine de fractionnement à Varennes et l'implantation de cavernes dans le sous-sol, ainsi que l'aménagement d'un quai, «qui sera à l'usage exclusif de Soligaz».

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) devrait être en mesure de tenir des séances le printemps prochain, à la lumière de l'étude d'impact que Soligaz lui aura fournie ces prochains mois.

La centrale a été construite en 1964. Elle a atteint son maximum de production en 1969 (3,5 millions de mégawatts-heures). À compter de 1973, elle a été utilisée seulement pendant les périodes de pointe hivernales. Mais elle a été très peu sollicitée de 1983 jusqu'en décembre dernier.

En juin dernier, la direction d'Hydro-Québec a décidé de l'utiliser de façon systématique pour compenser la baisse des niveaux d'eau dans les grands barrages du nord. Pour la cinquième année de suite, il pleut moins que d'habitude.

La centrale, qui a une capacité de 600 mégawatts, est de nouveau exploitée depuis le 10 août. Elle fonctionnera à plein régime à compter du 1er décembre.

Le directeur adjoint de l'Association québécoise de lutte contre les pluies acides pour la région de l'Estrie, Yves Fortin, a affirmé hier que la remise en marche de la centrale est responsable de la légère augmentation de l'acidité mesurée cet été à la station d'Environnement-Canada à Sutton.

Le pH a baissé à 4,1 cet été en moyenne, contre 4,2 l'été 1988. Le pH étant calculé sur une base logarithmique, la différence est significative, bien que légère, a dit M. Fortin. Une pluie normale devrait avoir un pH de 5,6. Plus le pH est bas, plus il est acide. Cet été, il est tombé jusqu'à 3,4.

«Il est anormal qu'Hydro-Québec pollue le Québec pour vendre de l'électricité aux États-Unis, a dit M. Fortin. Je ne comprends pas comment le gouvernement peut viser une diminution de 50 p. cent des émanations de SO₂, et en même temps encourager la combustion de pétrole pour produire de l'électricité, alors qu'il demande aux États-Unis de la limiter!»

Richard Nault a dit qu'Hydro-Québec avait déjà demandé à ses

fournisseurs de lui fournir du mazout moins polluant. Jusqu'à

maintenant, le mazout contenait

2,5 p. cent de SO₂. Dans les prochains arrivages, il en contiendra au maximum 1,5 p. cent.

POUR GARÇONS CORPULENTS SEULEMENT

Vous n'aurez plus de difficultés à habiller votre fils de taille corpulente car à notre rayon spécialisé de vêtements pour garçons corpulents, vous trouverez de tout pour les garçons de tailles 10 à 18 ans.

Pantalons - Coupe vents - Vestons sport - Chemises - Chandails - etc...

CLUB GARÇONS
...où la mode, c'est un jeu d'enfants

Plaza St-Hubert seulement (2^e étage de Sauvé)
6554 rue St-Hubert 273-6392
Stationnement gratuit à l'arrière, rue Chateaubriand

LE SALON DU HOBBY
DE MONTRÉAL

PASSE-TEMPS & ARTISANAT
PLACE BONAVENTURE
7, 8 & 9 OCT. '89
(FIN DE SEMAINE DE L'ACTION DE GRÂCE)

BONAVENTURE

Gratuit!
ENTRÉE POUR ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS

HEURES D'OUVERTURE
SABED 10h-12h 19-20 OCT
DIMANCHE 8h-10h 21 OCT
LUNDI 9h-11h 22 OCT

ADMISSION
JEUNES 6-12 ANS
ÉTUDIANTS 13-18 ANS
AUTRES 19\$

TAMIYA
CJFM96

Tout bien pesé...

choisissez les nouvelles Obligations d'épargne du Canada!

Soyez prêts à faire un placement bien équilibré. À compter du jeudi 19 octobre jusqu'au mercredi 1^{er} novembre inclusivement, procurez-vous des nouvelles Obligations d'épargne du Canada. Veuillez prendre note que le mercredi 1^{er} novembre sera la dernière journée durant laquelle vous pourrez acheter vos obligations à leur valeur nominale.

En outre, pour tout achat d'obligations effectué au cours de cette période, le paiement pourra être daté du 1^{er} novembre, jour où les nouvelles obligations commencent à rapporter de l'intérêt.

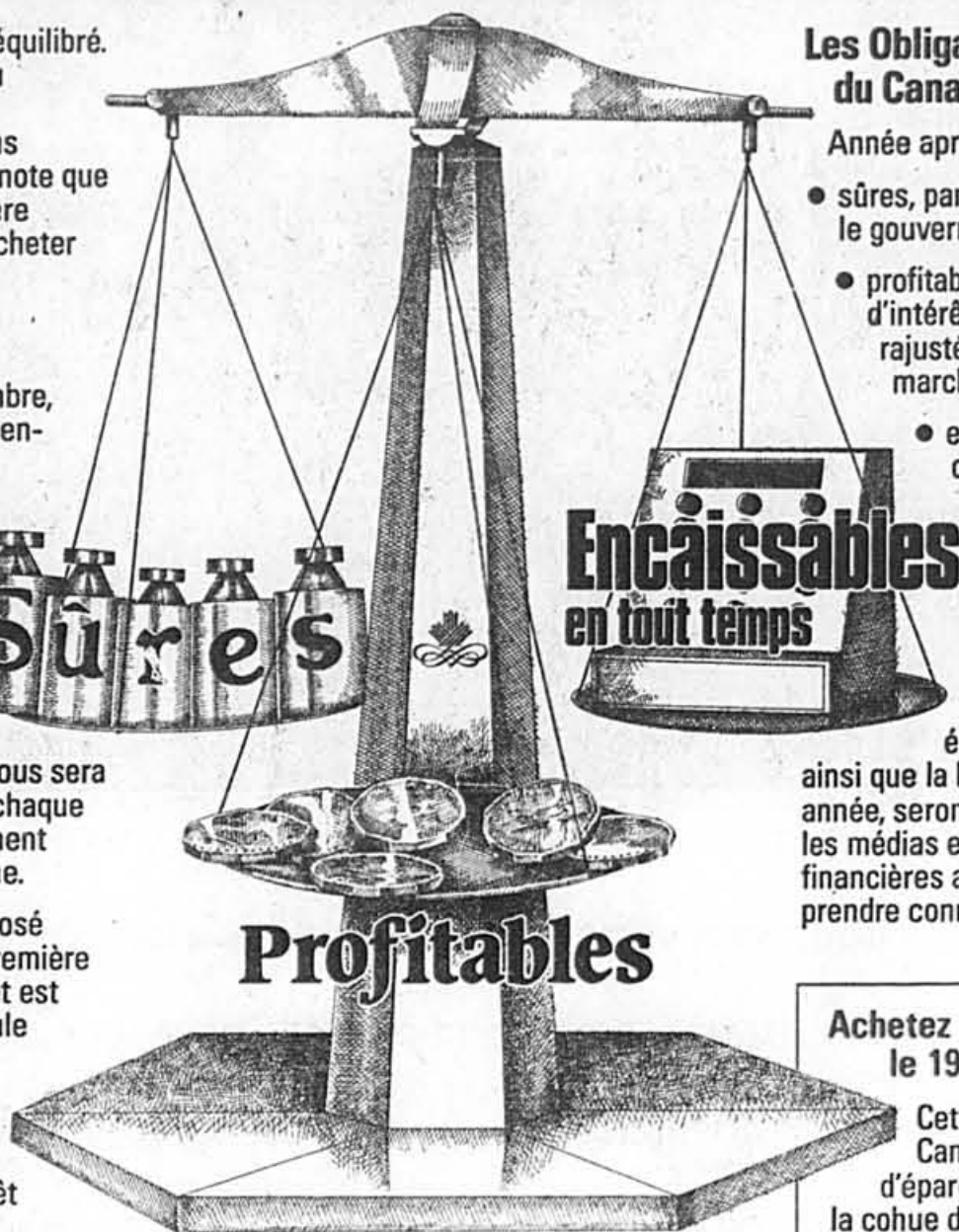
Choisissez entre deux types d'obligations

Vous pouvez choisir entre l'obligation à intérêt régulier et l'obligation à intérêt composé. Si, d'une part, vous optez pour l'obligation à intérêt régulier, l'intérêt vous sera envoyé par chèque le 1^{er} novembre de chaque année ou encore, il sera versé directement à votre compte de chèques ou d'épargne.

D'autre part, l'obligation à intérêt composé rapporte de l'intérêt simple durant la première année et, dès le treizième mois, l'intérêt est réinvesti automatiquement et s'accumule jusqu'à l'encaissement ou l'échéance. Elles sont offertes en coupures d'aussi peu que 100\$ dans le cas des obligations à intérêt composé et de 300\$ dans celui des obligations à intérêt régulier.

Où les acheter?

Les Obligations d'épargne du Canada sont en vente au comptant dans toutes les institutions financières autorisées: banques, caisses populaires, sociétés de fiducie et maisons de courtage.



Les Obligations d'épargne du Canada: le juste équilibre

Année après année, elles sont à la fois:

- sûres, parce qu'elles sont garanties par le gouvernement du Canada;
- profitables, car elles offrent des taux d'intérêt concurrentiels qui sont rajustés chaque année aux taux du marché;
- encaissables en tout temps, car vous pouvez les encaisser n'importe quand, selon vos besoins.

Le taux d'intérêt sera annoncé à la mi-octobre

Le taux d'intérêt de la nouvelle émission et des émissions en cours, ainsi que la limite d'achat fixée pour cette année, seront annoncés à la mi-octobre dans les médias et dans toutes les institutions financières autorisées. N'hésitez pas à en prendre connaissance!

Achetez les vôtres dès le 19 octobre!

Cette année encore, des millions de Canadiens choisiront les Obligations d'épargne du Canada. Aussi, évitez la cohue des derniers jours de vente et achetez les vôtres dès le 19 octobre!

Veuillez prendre note que le ministre des Finances peut, à sa discrétion, mettre fin à la vente de cette émission en tout temps.

EN VENTE DU 19 OCT. au 1^{er} NOV.



Les Obligations d'épargne du Canada

Le juste équilibre

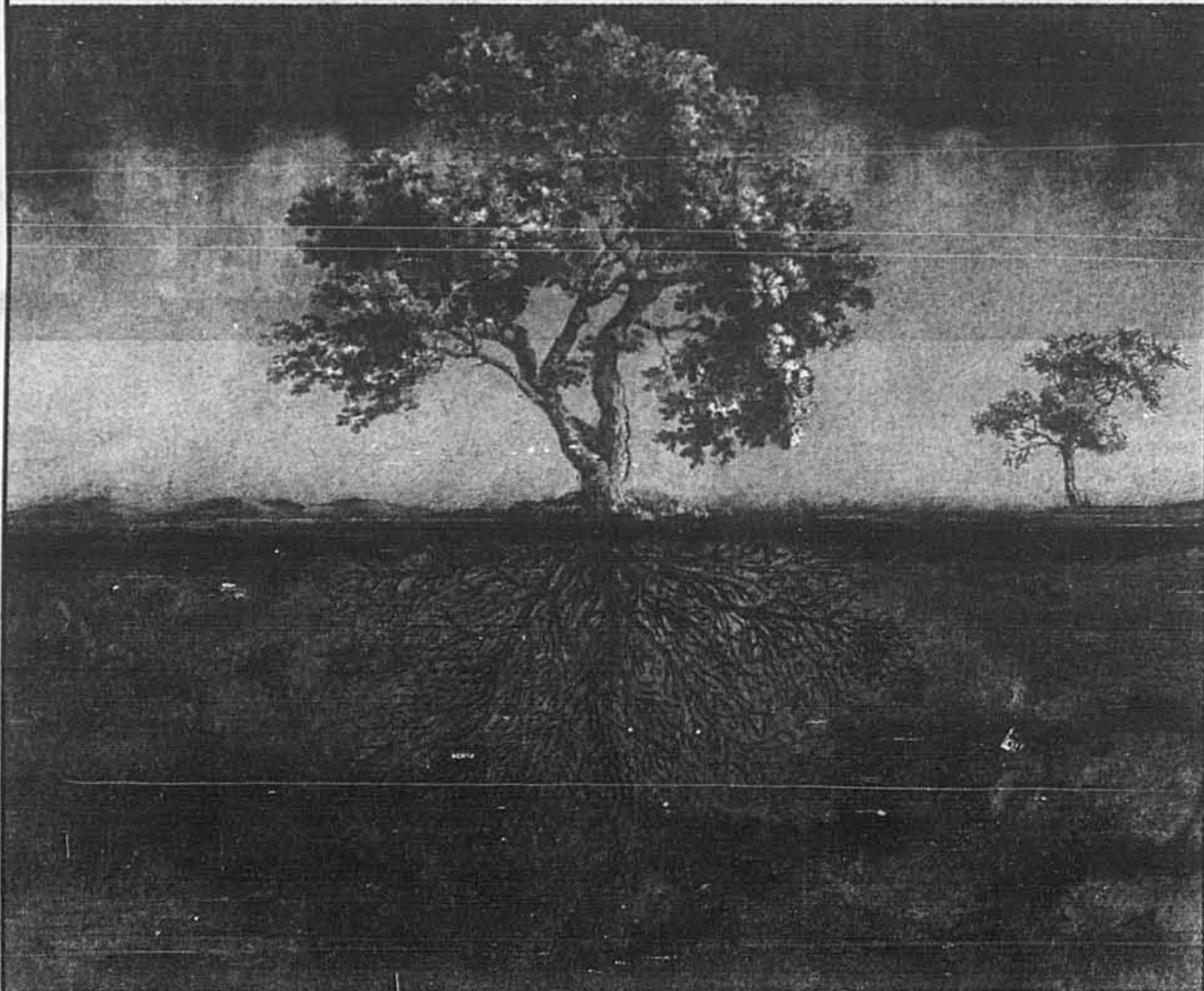
Canada

EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT, LA NATURE DONNE L'EXEMPLE

L'ARBRE nous montre qu'il ne faut pas aller bien loin pour s'approvisionner. Il puise dans le sol qui l'entoure ce qui lui est nécessaire et, ce faisant, s'enracine toujours davantage.

AU Québec, McDonald's observe ce principe et s'approvisionne ici d'abord, que ce soit pour du pain, des légumes ou d'autres denrées. Quant au boeuf, il est d'origine canadienne, pur à 100%. Il s'agit de boeuf désossé de première qualité, laquelle est certifiée après inspection gouvernementale.

CETTE même politique d'approvisionnement est observée partout dans le monde. McDonald's recherche du boeuf d'origine locale tout en s'assurant qu'il corresponde à ses critères stricts de qualité. Profitons-en



pour mentionner que jamais McDonald's ne s'est approvisionnée à partir de troupeaux vivant sur le territoire de la forêt tropicale d'Amérique du Sud. Et que jamais non plus elle ne le fera. Soucieuse des questions environnementales, McDonald's est parfaitement consciente des dommages écologiques qu'occasionnerait une telle pratique.

COMME l'arbre, McDonald's s'approvisionne donc tout près de son lieu d'activité. Elle contribue ainsi au dynamisme de l'économie environnante, facilite son intégration à la communauté et s'enracine toujours de plus en plus dans son milieu. Voyez que le bon sens est parfois lui aussi tout près de nous, juste à côté, dans notre jardin...

«C'est la politique de McDonald's dans chaque pays où nous avons des restaurants d'employer exclusivement du boeuf produit et transformé localement. Nous n'achetons donc pas du boeuf provenant de la forêt tropicale amazonienne, ou des terrains fraîchement déboisés de cette région. Nous ne l'avons jamais fait et ne le ferons jamais non plus. Cette politique est en vigueur et rigoureusement observée.»

POLITIQUE
CORPORATIVE





Le pape (à droite) et Mgr Runcie signant leur déclaration commune, hier, au Vatican.



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

PRENEZ UN NOUVEL ÉLAN

CERTIFICAT EN
SANTÉ
COMMUNAUTAIRE

Pour vous qui travaillez dans le réseau de la santé, ce programme vous permet d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles en situant votre pratique dans une approche communautaire de la santé.

Programme multifacultaire

DATE LIMITE D'ADMISSION:
Le 1^{er} novembre 1989

Annuaire et demande d'admission:
3335, chemin Queen Mary
Métro Côte-des-Neiges
Téléphone: 343-6090 ou
Extérieur: 1-800-363-8876

APPRENDRE
POUR AGIR

Un « Notre Père » en anglais

Agence France-Presse
CITÉ DU VATICAN

■ Face aux polémiques et aux obstacles, le dialogue entre Anglicans et Catholiques, quatre siècles après la rupture du roi Henry VIII, continue. La volonté en a été exprimée solennellement dans la déclaration commune signée hier par Jean-Paul II et l'archevêque de Cantorbéry, peu avant de dire ensemble le Notre Père en anglais.

Les polémiques touchent la primauté du pape. Le Dr Runcie s'était prononcé, tout d'abord à la conférence de la Communion anglicane à Lambeth, pour un primat spirituel de Rome, idée qu'il a reprise dans un lieu symbolique, l'église de Saint Grégoire — le pape qui envoya au VI^e siècle saint Augustin de Cantorbéry évangéliser les Angles et les Saxons — lors d'une réunion de prière avec Jean-Paul II.

Cette suggestion a soulevé un tollé dans certains milieux anglicans, qui y ont vu — comme le révérend Jan Paisley, venu protester à Rome — une atteinte au chef de l'Église anglicane qui est, depuis Henry VIII, le roi ou la reine d'Angleterre.

Le Dr Runcie, jugeant que ses propos avaient été déformés, a souligné, hier, lors d'une conférence de presse, qu'il s'agissait pour lui d'une primauté « spirituelle... non d'une primauté constitutionnelle ou politique ».

L'obstacle, jusqu'à présent inévitable, est l'ordination des femmes au sacerdoce, voire à l'épiscopat, reconnue par cinq des vingt-sept « provinces » anglicanes à travers le monde, et que Rome repousse, au nom de la tradition apostolique et de l'Église des origines, tout comme d'ailleurs les Orthodoxes.

La déclaration n'élué pas le problème. « L'admission des femmes au sacerdoce dans certaines provinces anglicanes est un obstacle à la réconciliation entre nous, même s'il y a par ailleurs des points d'accord dans la foi sur le sens de l'eucharistie et du ministère ».

L'évêque de Rome et l'archevêque de Cantorbéry invitent maintenant la commission mixte d'experts anglicans et catholiques « à ne pas minimiser ces différences », mais à ne pas non plus « abandonner leur espoir et leur travail en faveur de l'unité ».

Les deux chefs d'Église déclarent ne pas voir encore de solu-

tion à cet obstacle, mais se déclarent « confiants » dans le fait que leurs conversations les aideront à « approfondir et élargir notre compréhension ».

Point majeur d'ancrage : la nécessité impérieuse d'annoncer l'Évangile. A la veille du troisième millénaire, « nous prions pour une nouvelle évangélisation à travers le monde — et en particulier sur le continent des saints Grégoire et Augustin où la sécularisation de la société érode le langage de la foi et où le matérialisme occulte la nature spirituelle de l'humanité ».

Bilan de cette visite de quatre jours du Dr Runcie à Rome et de ses cinq rencontres avec le pape : une volonté de poursuivre et d'approfondir le dialogue, repris avec Jean XXIII et le Dr Fisher en 1960, après des siècles de gel et de « honteuses persécutions réciproques ».

Souriant, après la signature de la déclaration commune, Jean-Paul II a évoqué les saints, hommes et femmes, qui ont contribué à faire avancer l'œcuménisme. Le Dr Runcie l'a remercié pour le ton « amical et franc » des entretiens.

Signe de cet esprit : dans la conférence de presse finale, le cardinal Willebrands, président du conseil pour l'unité des chrétiens, soulignait que « la question de l'ordination des femmes n'a pas dominé les entretiens », mais bien « l'ouverture et l'amitié ».

Le pape pour sa part a téléphoné à l'archevêque anglican pour lui souhaiter bon anniversaire : le Dr Runcie fête lundi ses 68 ans.

La communion anglicane compte actuellement quelque 70 millions de fidèles à travers plus de 160 pays, regroupés en 27 provinces.

Quand on peut avoir de l'intérêt composé, on met le pied dessus.

Vous avez jusqu'au 31 décembre 1989

Jusqu'à la fin de l'année, certaines dispositions de la loi de l'impôt vous permettront de profiter d'avantages fiscaux. En effet, si avant janvier, vous achetez un certificat de placement à intérêt composé de la Banque Royale, vous pourrez bénéficier, pour la dernière fois, de l'imposition différée sur les intérêts que vous aurez accumulés pendant 2 ou 3 ans.

La merveille de l'intérêt composé

Les certificats de placement à intérêt composé de la Banque Royale vous sont offerts pour des termes de 2 et 3 ans. En plaçant maintenant une somme d'argent (\$1000 minimum) pour une période fixée à l'avance, la Banque Royale vous garantit le taux d'intérêt sur le capital et sur l'intérêt accumulé pendant le terme choisi.

Vous pouvez aussi décider d'être imposé dans 2 ou 3 ans ou dès la première année selon vos prévisions de revenus.

De toute façon, c'est très avantageux... vous pouvez acheter les certificats de placement dans toute succursale de la Banque Royale ou chez RBC Dominion Securities. Pour plus de renseignements... 1-800-363-3967.



Une occasion qui ne se représentera plus.



BANQUE ROYALE

Parlez-moi d'une banque... Royale!

Le Vatican conserve des lettres d'amour d'Henry VIII

Agence France-Presse
CITÉ DU VATICAN

■ « Je vous promets de vous prendre comme mon unique amante, chassant loin de mon esprit et de mon cœur toutes les autres, et de ne servir que vous. »

Cette lettre d'amour enflammée du roi Henry VIII d'Angleterre à Anne Boleyn, en 1527, jalousement conservée parmi les trésors des archives secrètes vaticanes, a été montrée hier au Dr Robert Runcie, lors de sa visite à la bibliothèque vaticane.

Parmi les documents historiques concernant l'Angleterre — de l'an 877 à 1966 — figurent le sceau de l'archevêque (encore catholique) de Cantorbéry, dont une copie a été donnée au Dr Runcie, ainsi qu'une lettre d'Henry VIII au pape Léon X — un Médicis — lui annonçant, en 1521, qu'il avait écrit un ouvrage contre Luther, excommunié l'année précédente, une lettre à Clément VII proposant dès 1531 la tenue d'un concile pour résoudre la crise de la réforme luthérienne, des lettres à Anne Boleyn (1527/1529), enfin l'appel des Lords au pape en 1530 pour que Rome accorde le divorce au souverain.

12 % plus d'enfants de troisième rang

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le nombre d'enfants de troisième rang a augmenté de 12 p. cent au cours des six premiers mois de l'année 1989, indiquent les données du Bureau de la statistique du Québec.

On a enregistré de janvier à juin 1989 la naissance de 5 752 enfants de troisième rang, soit 616 de plus que pour la même période l'an dernier.

Cette augmentation serait-elle attribuable à la subvention de \$3 000 (\$4 500 depuis mai 1989) versée aux parents lors de la naissance de leur troisième enfant?

«On ne peut pas encore dire qu'il y a un lien de cause à effet», commente la présidente du Conseil des affaires sociales, le Dr Madeleine Blanchet.

Selon Mme Blanchet, il y a un léger effet direct chaque fois que le gouvernement met un nouveau programme d'aide financière en marche mais il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de la mesure gouvernementale.

En vieillissant, les jeunes veulent moins d'enfants

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ A 23 ans, un couple de jeunes veut avoir trois enfants. A 31 ans, le même couple n'a toujours pas d'enfant et n'en veut plus.

C'est pour connaître les motifs de ce changement de philosophie que trois organismes du gouvernement, le Conseil permanent de la jeunesse, le Conseil de la famille et le Conseil des affaires sociales organisent en fin de semaine prochaine un forum intitulé «Être jeunes et parents».

«Les jeunes qui veulent devenir parents rencontrent des obstacles qui leur semblent insurmontables. Il nous faut identifier ces obstacles et chercher des solutions qui permettraient aux jeunes couples de concilier les responsabilités parentales et leurs autres préoccupations», a expliqué hier la présidente du Conseil permanent de la jeunesse, Mme Brigitte Lepage.

Mme Lepage, qui était accompagnée du président du Conseil de la famille Bernard Fortin et de la présidente du Conseil des affaires sociales Madeleine Blanchet, croit posséder certaines explications qui incitent les jeunes parents à changer d'idée sur le nombre d'enfants qu'ils désirent: la volonté de poursuivre des études avancées, le goût de travailler et de gagner de l'argent, l'instabilité de plus en plus grande des couples.

À ce dernier sujet, les statistiques citées par Mme Lepage sont révélatrices: le nombre de divorces augmente, il y a au Québec 21 p. cent de familles monoparentales, elles sont principalement dirigées par des femmes et leur revenu annuel frôle souvent les \$8 000. De plus, on compte près de 200 000 couples qui vivent en union libre.

Plusieurs interrogations seront soulevées: hommes et femmes peuvent-ils s'entendre sur le partage des responsabilités parentales, peut-on compter sur l'aide d'amis, de parents, de voisins ou de groupes d'entraide pour exercer nos responsabilités de parents?

On analysera également si les services publics sont adéquats pour venir en aide aux jeunes couples de parents: les services de garde conviennent-ils, y a-t-il un service de transport convenable de même que des services de santé valables?

Le Parti vert «est là pour rester», soutient son chef

MARIO FONTAINE

■ Après avoir fait belle figure aux élections de lundi dernier, le Parti vert entend maintenant s'incruster dans le paysage politique du Québec. «La force montante des années 90» espère même faire élire une douzaine de députés aux prochaines élections, tout en assurant la promotion de ses concepts environnementalistes dans l'interim.

Pour l'heure, le chef du PV, Jean Ouimet, veut aller chercher 10 000 membres et \$100 000 au cours de la prochaine année. Des objectifs ambitieux, compte tenu que le Parti vert était encore embryonnaire le printemps dernier, et qu'il n'a défini ses grandes orientations qu'en août, lors du déclenchement de la campagne électorale.

Profitant de la crise des BPC, la forma-

tion a recueilli 65 000 votes dans les 46 comtés où elle présentait des candidats. Elle a obtenu une troisième position dans 32 d'entre eux. Ses responsables jurent qu'il ne s'agit pas d'un feu de paille, et échafaudent d'ambitieux projets: une tournée des cégeps et universités, la tenue d'un conseil national «la fin de semaine suivant l'équinoxe du printemps», une série de colloques thématiques et l'élaboration de stratégies d'actions pour réaliser un projet de société écologique devant être soumis aux électeurs lors du scrutin de 1993.

«Il est très important de montrer à la population qu'il existe des (solutions) alternatives, plutôt que de démolir ce qui est là. C'est d'ailleurs inutile, ça se démolit tout seul, ça tombe en morceaux», expliquait hier le chef verdiste en dressant le bilan de la dernière campagne dans un restaurant végétarien.

Pour ce faire son parti, qui compte environ un millier de membres, tend la main aux péquistes, aux néo-démocrates et aux indécis, en plus de resserrer ses liens avec les partis verts d'ailleurs dans le monde. Le tout en multipliant les messages vidéos plutôt qu'écrits, trop linéaires selon M. Ouimet. Une excellente stratégie si on en juge d'après un communiqué remis à la conférence de presse d'hier: quatre pages de texte, 32 fautes de français.

Un sondage Angus Reid publié hier indiquait qu'un Canadien sur cinq serait prêt à voter pour un parti faisant de la protection de l'environnement sa priorité. La moitié des Canadiens estiment par ailleurs que des changements draconiens sont nécessaires pour éviter une dégradation accrue des milieux de vie, tandis que la plupart réclament des lois plus sévères à l'encontre des pollueurs.

Les groupes écologistes n'avaient pas ap-

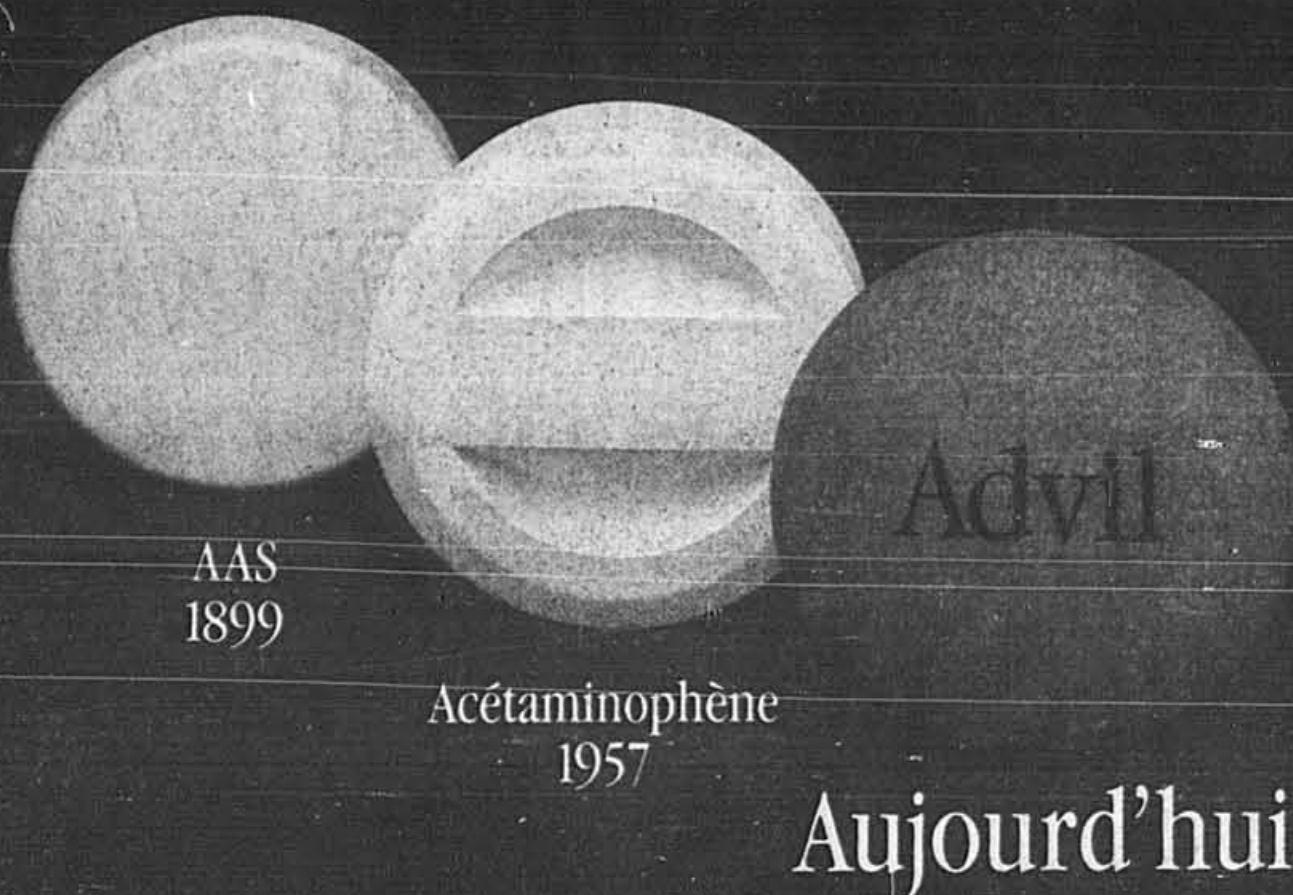
puyé la formation aux élections de la semaine dernière. Rien de très surprenant, explique le chef du parti: «Nous n'avions pas la crédibilité nécessaire, ni l'organisation». Les résultats du 25 septembre ont modifié les choses selon M. Ouimet, lequel entend faire le tour des organismes dès cette semaine pour leur signifier que le Parti vert «est là pour rester».

Si c'est le cas, fumeurs et buveurs n'auront qu'à bien se tenir. La formation voudrait en effet leur faire assumer les coûts réels de leurs actes en augmentant les taxes sur les produits en fonction des dangers qu'ils posent.

Les travailleurs ne pourraient en revanche que se féliciter de l'élection d'un Parti vert: la semaine de travail serait ramenée à 25 heures, 40 semaines par an. Les vacances occuperaient le reste, histoire de se ressourcer, de s'occuper de sa santé et d'éviter le stress.

MAINTENANT ICI!

Les meilleures nouvelles depuis plus de 30 ans dans le domaine des analgésiques sans ordonnance.

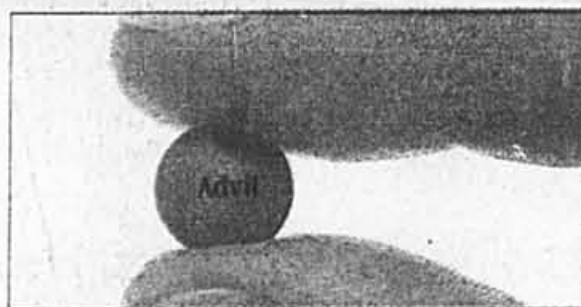


Voici une toute nouvelle génération d'analgésique sans ordonnance.

Advil ne ressemble en rien à tout ce que vous avez déjà acheté auparavant. Le nouveau comprimé Advil est essentiellement composé d'ibuprofène. Depuis 1957, il est le tout premier analgésique à ne pas nécessiter d'ordonnance; il est nettement différent des autres de sa catégorie et soulage vraiment de façon efficace la douleur.

Maintenant au Canada sans ordonnance.

L'ibuprofène a été prescrite plus de 130 millions de fois dans le monde entier. Ce médicament porte le nom d'Advil et se trouve maintenant sans ordonnance au Canada. Aux États-Unis, Advil est actuellement l'analgésique sans ordonnance qui gagne le plus en popularité.



Bien souvent, un seul comprimé suffit.

Advil est le choix contemporain pour soulager: maux de tête, muscles endoloris, maux de dents, douleurs menstruelles, douleurs arthritiques mineures ou pour diminuer le taux de fièvre. De fait,



Advil est si efficace que bien souvent, un seul comprimé suffit. Sans oublier qu'avec Advil, il y a peu de chances que vous ayez l'estomac dérangé.

Demandez Advil à votre pharmacien. Une toute nouvelle génération d'analgésique sans ordonnance.

2 \$ CECI N'EST PAS UN BON DE MAGASIN. 2 \$
Obtenez 2 \$ de rabais avec Advil.

Advil

Pour recevoir 2 \$ par chèque, vous n'avez simplement qu'à procéder de la façon suivante: 1. Achetez 2 boîtes, n'importe lesquelles sauf celles de 8 comprimés ou caplets. 2. Envoyez cette formule dûment remplie accompagnée du code de la boîte sur lequel apparaît le symbole CUP à: Rabais en argent ADVIL, C.P. 9419, Saint-Jean, Nouveau-Brunswick E2L 4W9.

Cette offre n'est valable qu'au Canada seulement et est limitée à un remboursement par foyer, groupe ou organisation. Seules les demandes suffisamment affranchies et renfermant une preuve d'achat seront honorées. Veuillez attendre de 4 à 6 semaines pour le retour. L'offre se termine le 30 juillet 1990.

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Province: _____ Code postal: _____

Suivre la posologie. *On peut maintenant se procurer de l'ibuprofène sans ordonnance.

AUJOURD'HUI,

VIVEZ BIEN INFORMÉ!

JEAN COURNOYER ATTEND VOTRE APPEL!

LES HOMOSEXUELS DEVRAIENT-ILS AVOIR LE DROIT DE SE MARIER?

DROIT AU BUT 13h45 à 15h15

CKAC 73
LA SUPER STATION DE MONTRÉAL